

LE DEVOIR

VOL. XCI N° 72

LE LUNDI 3 AVRIL 2000

87c + TAXES = 1\$

LE MONDE

**LE SORT D'ELIAN
DIVISE LA CLASSE
POLITIQUE**
PAGE A 5

CULTURE

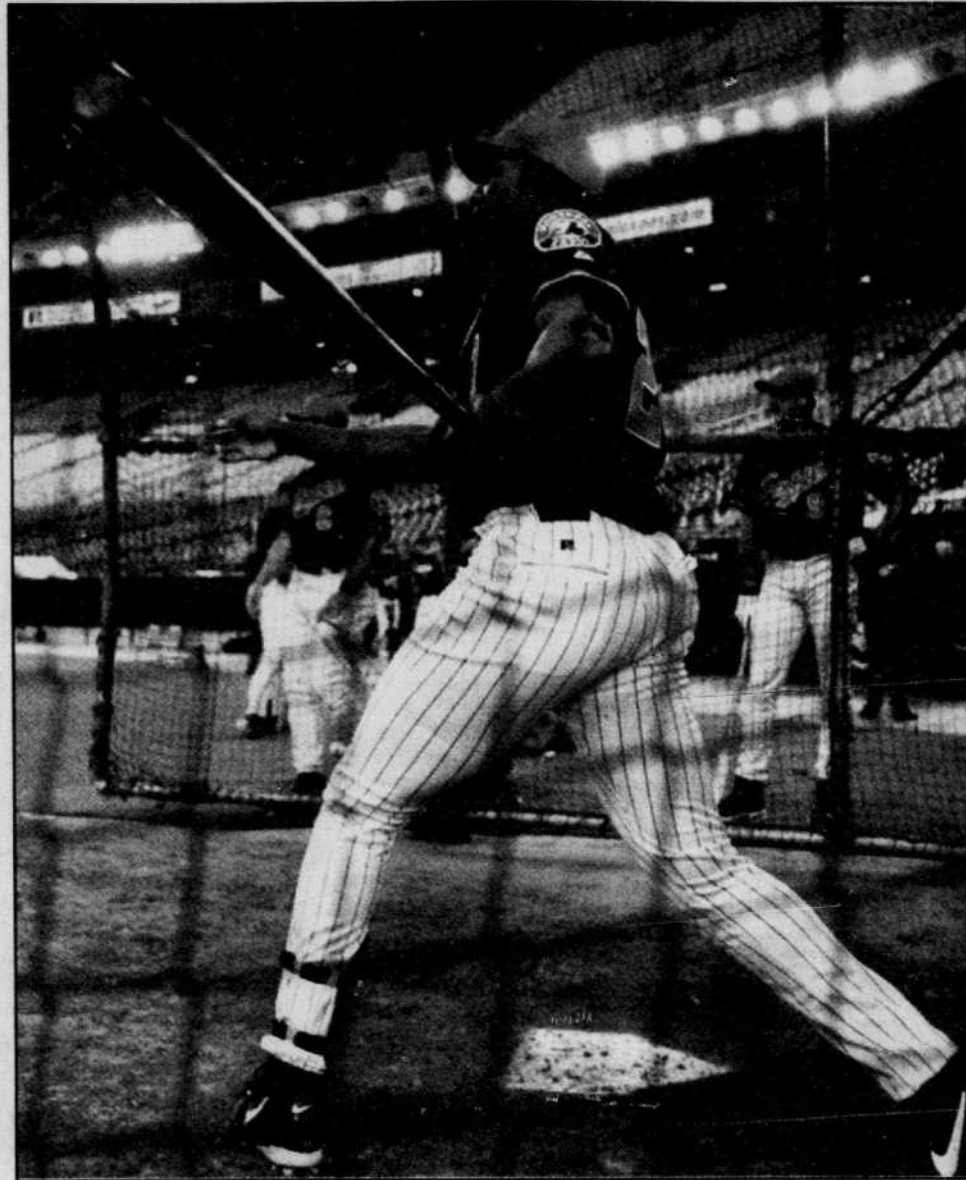
**LA SPLENDEUR DES
PREMIERS JOURS À
L'OPÉRA DE MONTRÉAL**
PAGE B 8

LES SPORTS

**ALAIN VIGNEAULT
ET LA SAINTE FLANELLE
N'ABANDONNENT PAS**
PAGE B 5



«Play ball»



ERIC ST-PIERRE LE DEVOIR

Vladimir Guerrero (ci-dessus) et ses coéquipiers ont participé hier à un bref exercice au Stade olympique. Les Expos entreprendront leur nouvelle saison ce soir contre les Dodgers de Los Angeles.

L'ADQ à la conquête de la clientèle du PLQ

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Dans la perspective d'une coalition, de l'émergence d'un parti pluraliste susceptible de séduire les non-francophones, l'Action démocratique du Québec se lance à la conquête de la clientèle électorale du Parti libéral du Québec. Dans les visées stratégiques des dirigeants de l'ADQ, cette convoitise des sympathisants libéraux a dominé les délibérations du congrès d'orientation que cette formation a tenu en fin de semaine à Saint-Hyacinthe. Dans les ateliers de travail comme en assemblée plénière, les délibérations ont souvent évoqué la nécessité d'offrir des garanties supplémentaires à la minorité anglophone et aux communautés ethnoculturelles. Dans son discours de clôture comme à l'occasion des points de presse, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a maintes fois réitéré sa détermination de construire un parti pluraliste, capable de bâtir des ponts permanents entre la majorité et les minorités, un parti soucieux d'unir plutôt que de diviser, un parti désireux d'offrir aux jeunes anglophones de partager le rêve de la réussite dans «l'économie du savoir». C'est d'ailleurs cette volonté de plaire aux non-francophones qui a généré le plus vigoureux débat de la fin de

VOIR PAGE A 8: ADQ

Les Russes interdisent les prisons tchéchènes à Mary Robinson

D'APRÈS AFP ET LIBÉRATION

Grozny — Les autorités russes ont interdit hier à l'émissaire de l'ONU pour les droits de l'homme Mary Robinson de visiter plusieurs prisons de Tchétchénie où elle souhaitait se rendre pour vérifier les accusations de tortures lancées par d'ex-détenus. Hier à Grozny, les militaires ne lui ont montré que quelques cellules dans les bâtiments de l'administration militaire, et l'insistance de Mme Robinson a donné lieu à un échange assez vif avec un général russe. Les autorités russes auraient préféré lui faire visiter, comme à d'autres, le camp de Tchernokozovo, vidé de ses torturés et sentant bon la peinture fraîche. La farouche irlandaise a dit non. Elle n'a pas vu les camps de filtration d'Ourous-Martan (installés dans la cave de l'administration militaire russe), de Tosltou-Iourt et de Chiri-Iourt, ni ceux situés hors de la Tchétchénie, à Platigorsk, Grigorievsk et Mozdok, mais elle pensait bien voir l'un des deux camps de Grozny. La semaine dernière, Amnesty international et Human Rights watch international avaient rendu publics de nouveaux témoignages accablants (tortures, viols, humiliations multiples) recueillis auprès de détenus sortis vivants (le plus souvent en étant rachetés par leur famille) de ces camps de l'horreur. A son arrivée à l'aéroport de Grozny, avec trois heures de retard sur l'horaire prévu, l'émissaire des Nations unies

VOIR PAGE A 8: RUSSES

La Révolution tranquille, et après?

40 ans après la Révolution tranquille, le débat sur l'avenir du Québec est loin d'être mort. Ainsi qu'en témoigne l'engouement suscité par le colloque sur la Révolution tranquille, 40 ans plus tard, organisé par l'UQAM, lequel s'est déroulé ces jeudi, vendredi et samedi dernier. Si pour les souverainistes, la Révolution tranquille attend encore son accomplissement final, soit l'indépendance de l'Etat québécois, pour les libéraux au contraire, l'Etat québécois doit maintenant se retirer et faire plus de place aux individus. Souveraineté ou fédéralisme? Plus ou moins d'Etat? Les opinions divergent. Mais les idées, pour faire du Québec une société plus juste — pour rappeler le projet de société des «révolutionnaires tranquilles» — elles, ne manquent pas. ■ A lire en page A 2

Une constitution du Québec?

Le temps est-il venu pour le Québec de se doter d'une constitution propre qui définisse à la fois les pouvoirs dont il a besoin et les termes du contrat social qui unit tous les membres de la société? Certains acteurs politiques et intellectuels le croient. *Le Devoir* lance aujourd'hui dans la page Idées (A 6) un débat sur le sujet.

Il arrive que le sens des mots se perde. Ainsi en est-il du mot «constitution» qui est souvent assimilé, au Québec, aux perpétuelles chicanes fédérales-provinciales comme dans l'expression: «Ah non, pas encore la constitution!». Pourtant, la constitution est bien autre chose. C'est la loi fondamentale, le contrat politique et moral qui lie les membres d'une même société.



Michel Venne

On ne sait pas, par exemple, que le Québec dispose déjà d'une constitution interne, dont l'existence est d'ailleurs prévue aux articles 58 et suivants de la constitution canadienne de 1867. Mais celle-ci est minimale, se bornant à décrire les institutions politiques provinciales. La Colombie-Britannique s'est dotée, en 1979, d'une loi constitutionnelle. D'ailleurs chaque Etat américain, le sait-on, est doté de sa propre constitution écrite.

A plusieurs reprises, au cours de l'histoire et encore récemment, des politiciens québécois ont songé à doter le Québec de sa propre constitution écrite, y compris parmi les fédéralistes. En 1966, le premier ministre Daniel Johnson proposa la convocation d'une constituante qui pourrait déterminer les conditions auxquelles les Canadiens français accepteraient un nouveau pacte avec le reste du Canada.

Le 23 février 1967, l'Assemblée nationale adopte à l'unanimité, y compris le Parti libéral du Québec, une motion confiant à une commission parlementaire le soin de tenir des consultations à ce sujet. Le travail n'aboutira toutefois à rien. Entre-temps, en novembre 1969, les députés québécois aux Etats généraux du Canada français se prononcèrent massivement pour une constitution du Québec.

En 1982, le professeur de droit Gil Rémillard, qui deviendrait trois ans plus tard ministre des Affaires canadiennes et ministre de la Justice dans le gouvernement Bourassa, avait proposé l'adoption d'une constitution du Québec afin, disait-il, de «minimiser les effets» de l'adoption, l'année même à Ottawa, de la Loi constitutionnelle de 1982 qui, selon lui, «remet en cause l'existence même de notre phénomène national».

Une constitution québécoise permettrait donc de faire contrepoids ou de «combler les lacunes», disait-il, de la Constitution canadienne, sans toutefois la contredire. Elle «consacrerait tout d'abord l'existence de la nation québécoise, son droit à l'autodétermination et ses principes démocratiques fondamentaux», disait M. Rémillard. Elle pourrait inclure la Charte québécoise des droits et libertés.

L'année suivante, le vice-premier ministre du Québec, Jacques-Yvan Morin, reprenait la même idée à son compte, à laquelle il donna plus de consistance dans un article paru en 1985, repris et augmenté dans un livre, *Demain le Québec*, paru en 1994.

En 1984, le gouvernement du Parti québécois convoqua la Commission des institutions pour lui faire examiner une proposition, formulée par le député David Payne, concernant la constitution du Québec. Mais les libéraux l'avaient alors rejetée. Le député de Jean-Talon, Jean-Claude Rivest (aujourd'hui sénateur), avait alors expliqué que le contexte dans lequel se présentait le sujet était différent.

Dans les années 1960, quand Jean Lesage, Jean-Jacques Bertrand ou Daniel Johnson parlaient de ces choses, ils ne remettaient pas en question l'appartenance du Québec au Canada, avait expliqué M. Rivest. La proposition n'eut pas de suite entre autres parce qu'elle provenait d'un parti souverainiste.

Peut-être est-ce le sort qui attendrait cette fois-ci encore une proposition similaire provenant du gouvernement.

Il n'en reste pas moins qu'en décembre, le premier ministre Lucien Bouchard a présenté le projet de loi n° 99 sur les droits et prérogatives du peuple et de l'Etat du Québec. Ce projet de loi était la réponse québécoise à celui déposé quelques jours auparavant à Ottawa sur la prétendue clarté référendaire. M. Bouchard avait considérée cette loi comme une «charte des droits collectifs du Québec».

Au cours des consultations publiques sur ce projet de loi, certains témoins, comme l'ancien premier ministre

VOIR PAGE A 8: CONSTITUTION

Les Expos à huis clos

HÉLÈNE BARIL
LE DEVOIR

Tout nouveaux et améliorés qu'ils soient, les Expos joueront à huis clos à Montréal, puisqu'aucun télédiffuseur n'a accepté les conditions du nouveau propriétaire de l'équipe Jeffrey Loria. Et M. Loria semble avoir mis une croix sur une entente possible cette saison. «Je suis toujours prêt à discuter, mon téléphone fonctionne», s'est-il contenté de dire hier en conférence de presse.

Après Radio-Canada et TQS, le Réseau des sports a été le dernier à rompre les discussions avec la direction de l'équipe qui joue son premier match local aujourd'hui.

Sans la télévision, les Expos perdront des millions de dollars de revenus. Combien? M. Loria refuse de le préciser. «Je ne discute pas de chiffres», a-t-il répondu.

On sait toutefois que l'an dernier, les trois télédiffuseurs (RDS, TQS et Radio-Canada) qui ont retransmis les matchs des Expos ont versé quelque trois millions à l'équipe. Comme M. Loria voulait obtenir plus, le manque à gagner sera donc encore plus important.

M. Loria ne discute pas de chiffres mais selon les informations qui circulent, il veut obtenir des équipes des petits marchés, comme Kansas City qui récolte neuf millions en droits de télévision. Sans la télévision, les Expos croient pouvoir

attirer plus de spectateurs au stade, soit 2000 de plus par match, pour compenser une partie de cette perte de revenus. A 10 \$ le billet, 2000 spectateurs de plus pour les 80 parties locales apporteraient 1,6 million en revenus, soit la moitié des droits de télé encaissés l'an dernier.

Côté revenus, rien ne va selon les prévisions de la nouvelle administration, qui continue quand même d'augmenter les dépenses. La masse salariale de l'équipe a bondi de 13 millions US cette année, sans que les revenus supplémentaires prévus ne se soient manifestés.

En plus des droits de télé évanouis, Labatt a refusé de renégocier à la hausse son entente avec les Expos. La brasserie s'est engagée à verser 100 millions en vingt ans à l'équipe, mais M. Loria voulait 150 millions pour dix ans.

Les dirigeants des Expos pensaient en outre pouvoir vendre 9000 abonnements mais ils ont dû revoir cet objectif à la baisse, à 5000. Le nouvel objectif devrait être atteint, mais de peine et de misère.

Le financement du futur stade au centre-ville n'est toujours pas terminé et la date du début de la construction est reportée.

Hier, M. Loria s'est défendu d'avoir surestimé le marché montréalais. «Le marché montréalais

VOIR PAGE A 8: EXPOS

■ Autres informations en page B 4

La vie avant le travail

Aujourd'hui, nous avons l'heure, mais nous n'avons pas le temps, constate tristement Robert Dehoux. Le Belge, qui se définit comme un «écologiste radical», est de passage à Montréal pour participer au Symfolium, ou symposium de la folie, un lieu d'échange sur le terrorisme burlesque.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Ami de Noël Godin, fondateur de l'entartage qui est également à Montréal, Dehoux a mis la main à la pâte à quelques reprises. Il faisait notamment partie du commando qui a entarté Bill Gates, le magnat de l'informatique. Aujourd'hui, il dénonce le pouvoir accordé artificiellement à l'argent, qui justifie tous les abus. Il suggère d'enlever à l'argent son pouvoir nutritif, puisqu'il y a sur terre suffisamment de nourriture pour tout le monde. Enlevez à l'argent son pouvoir, dit-il, et nous trouverons très vite d'autres façons de nous nourrir. Cela donnera aux gens des occasions de se parler, de trouver d'autres solutions ensemble.

VOIR PAGE A 8: VIE

■ Autres informations en page A 3

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé.
Ennuagement
en après-midi.
Max: 14 Min: 3

Québec
Ciel variable.
Max: 10 Min: 0

Détails, page B 5

INDEX

Annonces B 5 Le monde A 5
Avis publics B 3 Les sports B 4
Culture B 8 Mots croisés .. B 3
Éditorial A 6 Planète B 2
Entrevue B 1 Religions B 6
Idées A 7 Télévision B 7

www.ledevoir.com



«Les veaux
se vendent
au poids,
les hommes
se vendent
au mois»



L'Alliance réformiste gardera son nom

Joe Clark contestera la décision d'Élections Canada

PRESSE CANADIENNE

Calgary — Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, a l'intention de contester une décision d'Élections Canada qui l'oblige à partager l'étiquette conservatrice avec son rival de droite.

Le Directeur général des élections, Jean-Paul Kingsley, s'est prononcé hier en faveur de l'Alliance réformiste conservatrice canadienne, hier, à Calgary. M. Kingsley a fait savoir que la formation pourra conserver son nom, ainsi que sa formule abrégée, l'Alliance canadienne.

Il en est venu à la conclusion, dit-il dans un communiqué, que le nom proposé « ne ressemble pas de si près au nom d'aucun parti fédéral » qu'il y ait risque de confusion.

M. Clark s'est dit « étonné » de la décision. « Ce nom — conservateur — a été le nôtre historiquement. C'est notre nom, a-t-il déclaré à des journalistes, à Victoria. C'est le nom sous lequel nous sommes connus depuis plus d'un siècle, le nom sous lequel [Sir John A.] Macdonald a formé le pays et formé le parti. »

Le leader du Parti conservateur a indiqué qu'il contesterait la décision d'Élections Canada en Cour fédérale, dans le courant du mois.

M. Kingsley a reconnu que sa déci-

sion pouvait être contestée devant les tribunaux. Les partisans de l'Alliance se sont réjouis de l'annonce de M. Kingsley, et ont tancé l'ex-premier ministre conservateur pour sa menace de recours en justice.

Rod Love, membre du conseil national de l'Alliance, a décrié les arguments invoqués par le Parti conservateur, affirmant que cela revenait à présumer que les Canadiens sont stupides, « qu'ils ne sont pas suffisamment intelligents pour déterminer ce qui est un véritable mouvement conservateur, et ce qui ne l'est pas ».

M. Love a soutenu que la décision met fin à l'argument de la confusion avancé par les opposants à l'appellation de l'Alliance.

Les conservateurs fédéraux avaient demandé à M. Kingsley de bloquer l'adoption de la nouvelle appellation, avançant que l'Alliance tente de se faire passer auprès des électeurs pour une union entre réformistes et conservateurs, alors qu'une telle union n'existe pas.

M. Clark a à maintes reprises rejeté toute proposition de fusion des partis de droite. S'il porte sa cause en cour, a-t-il aussi fait savoir, il envisagera aussi de demander une injonction contre l'usage de ce nom en contravention de la loi sur le droit d'auteur.

EN BREF

Une seule voie sur le pont Victoria

(Le Devoir) — La belle saison ne ramène pas que le soleil, mais aussi le cauchemar des travaux routiers pour les automobilistes. Les marteaux-piqueurs ouvriront le bal des embouteillages dès ce matin sur le pont Victoria, qui sera la proie d'importants travaux de rénovation jusqu'au 23 novembre 2000. Une seule voie sera donc ouverte à la circulation au cours des prochains mois, le

tablier Ouest du pont demeurant complètement fermé d'ici la fin des travaux. Le tablier Est sera en conséquence ouvert aux voitures en semaine en direction de Montréal de 20h30 à 13h et, en direction de Saint-Lambert, de 13h30 à 20 h. Les fins de semaine, le trafic s'effectuera de la métropole vers Saint-Lambert de 20 heures le vendredi soir à 6h le dimanche matin.

Les voitures pourront circuler de Saint-Lambert vers Montréal après 6h le dimanche matin jusqu'au lundi 13 heures.

Clôture du colloque organisé par l'UQAM

La Révolution tranquille, et après ?

40 ans après la Révolution tranquille, où allons-nous? Tout le monde s'entend: la Révolution tranquille a profondément transformé le Québec. Les idées des «révolutionnaires tranquilles» ont mûri dans les années 60, mais bouillonnaient depuis bien longtemps déjà. Mais là où les points de vue divergent, c'est sur l'avenir. Et maintenant? Le débat, 40 ans après, se poursuit.

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

« Sans faire allusion à la nécessité d'une nouvelle Révolution tranquille, est-ce qu'on ne pourrait pas aller au bout de la première? Avec la Révolution tranquille, on s'est créé un État, est-ce qu'il ne serait pas prudent de le garder? », a lancé samedi le vice-premier ministre Bernard Landry, à la clôture du colloque sur la Révolution tranquille, 40 ans après, organisé par l'UQAM.

Évidemment, le sort du Québec n'allait pas se régler en trois jours. Néanmoins, les questions soulevées par le colloque ont permis, sinon de prouver que le débat sur l'avenir du Québec était loin d'être mort, de dresser un vaste tableau des acquis et des enjeux actuels de la société québécoise. En simplifiant, on pourrait dire que pour certains, la Révolution tranquille est terminée et qu'il est temps de passer à autre chose. Pour d'autres, au contraire, l'aboutissement même de la Révolution tranquille continue de se faire attendre.

Faisant écho à l'ex-premier ministre Jacques Parizeau qui, devant le même public quelques jours plus tôt, soulignait l'importance, à l'heure de la mondialisation, pour le Québec de se doter d'une voie à l'échelle internationale, Bernard Landry a tenu sensiblement le même discours. Avec la mondialisation, « les décisions qui affectent la vie de tous les jours ne seront prises ni à Québec, ni à Ottawa, elles seront prises autour de tables où iront s'asseoir les nations, et le Québec n'y est pas », a-t-il affirmé.

Selon lui, mondialisation ne rime pas avec mort de la nation. Au contraire, celle-ci garde toute sa pertinence. « Il y a six milliards d'individus. Entre ces six milliards d'individus, l'histoire et la culture ont créé un relais, et ça s'appelle la nation », a-t-il affirmé.

Il en a profité pour rappeler les principaux acquis de la Révolution tranquille, notamment en termes de démocratie, « l'épuration des mœurs politiques », socialement, « la Révolution tranquille a donné au mouvement ouvrier québécois [...] ses lettres de noblesse », et en éducation, « la principale œuvre de la Révolution tranquille ». La réussite économique du Québec, les Bombardier, Quebecor, Alcan et autres, tous des chefs de file mondiaux dans leurs secteurs respectifs, sont aussi les fruits de cette même révolution. « Nous ne sommes plus des colonisés économiques », a-t-il lancé.

Tout cela pour conclure qu'il serait temps désormais d'aller au bout de cette Révolution. « Le jour où il y a un consensus convenable [...] sur le fait que notre groupe humain forme une nation et bien il doit décider — et c'est étonnant qu'il ne l'ait pas déjà fait — de se comporter comme tel. »

La question nationale

Jeudi, le chef de l'opposition officielle Jean Charest, tenait évidemment un discours tout autre. Loin de parler du rôle de l'État québécois à l'heure de la mondialisation, il a plutôt prôné un désengagement dans une perspective libérale classique, afin de laisser davantage de place à l'individu. Pour le chef libéral, déreglementation des marchés doit aller de pair avec recul de l'interventionnisme étatique.

Stéphane Dion, ministre des Affaires intergouvernementales, a quant à lui choisi de parler jeudi dernier du rôle moteur d'Ottawa dans la Révolution tranquille, afin de vanter les mérites du fédéralisme. Selon lui, le fédéralisme doit permettre aux



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Bernard Landry

deux gouvernements — Ottawa et Québec — de collaborer, et d'assurer ainsi un développement économique supérieur.

Outre les chefs politiques, les intellectuels présents au colloque se sont également interrogés sur l'avenir de la question nationale. Pour Eric Bédard, candidat au doctorat en histoire à l'université McGill, « les aspirations des souverainistes doivent quitter les sentiers de victime [...] et cesser le sacage de la mémoire ». Reprochant au discours actuel son caractère de « grand récit », « cet imaginaire des porteurs d'eau » et « le passé exagérément noir », il a affirmé que le « mythe de la Révolution tranquille » figeait les discours souverainistes actuels et a fait appel à une réappropriation du passé. « Nous avons besoin de retrouver un sens pour que la cause souverainiste redevienne un projet. » Son discours, auquel l'historien Alfred Dubuc a reproché son caractère caricatural, a été l'un des rares témoignages « jeunes » du colloque.

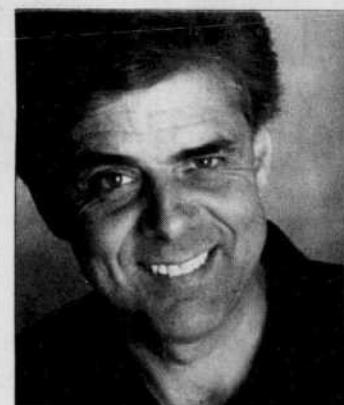
Le politologue Kenneth McRoberts, professeur à l'université York, a quant à lui fait le tableau d'un caractère méconnu ou du moins sous-évalué

de la Révolution tranquille, comme un moment privilégié de dialogue entre les canadiens anglais et français, moment « qui ne s'est jamais reproduit depuis ». Il a souligné les nombreux efforts du premier ministre Lester B. Pearson pour intégrer les aspirations québécoises au sein de la fédération, des efforts partagés par le conservateur Robert Stanfield et le néo-démocrate Tommy Douglas. Mais avec l'arrivée de Pierre Elliott Trudeau, un Canadien-Français opposé à l'introduction de mesures asymétriques pour le Québec, « tous les efforts pour trouver un compromis ont été réduits à néant ». En conséquence, « le Québec et le Canada anglais sont plus éloignés que jamais [à cause] de ces occasions manquées », a-t-il conclu, applaudi par la foule, de sympathie pourtant ouvertement péquiste, à en juger par les applaudissements suscités par ailleurs par les prestations de Bernard Landry et de Jacques Parizeau.

Retour à une éthique de responsabilité

Mis à part la question nationale, d'autres enjeux d'actualité ont aussi été soulevés lors du colloque, notamment l'importance de reconnaître l'apport de la société civile — des groupes populaires, syndicaux et autres — dans le développement social et économique. Bref, la nécessité de réévaluer le rôle omniprésent de l'État dans ces secteurs.

Enfin, Claude Ryan, ex-directeur du Devoir et ex-chef du Parti libéral du Québec, a conclu ces trois jours de réflexions sur une note inédite, soulignant le besoin d'un retour à une éthique de responsabilité, éthique balayée par la Révolution tranquille. « Je pense qu'en matière de libertés individuelles, nous sommes allés au bout de ce que nous pouvions faire. Le temps est venu de parler de responsabilités. » La coupure radicale que nous avons exercée sur notre « héritage chrétien » nous a plongés dans un « désarroi », a-t-il noté. « Sans rêver d'un retour vers un passé qui ne fut ni aussi pur ni aussi noir, il nous faut arriver à davantage de considération envers ce qui fait écho à cet héritage. »



Marc Fisher

Les Six degrés du désir



Micheline Lachance

Le roman de Julie Papineau



Yves Beauchemin

Juliette Pomerleau
Le Matou

COMMENT STRUCTURER VOTRE HISTOIRE

Un atelier d'écriture fascinant qui vous fera découvrir la méthode de trois écrivains à succès!

• problèmes de structure : l'amorce, le problème du « deuxième acte », le dénouement • le désir et les descriptions érotiques • la passion dans le roman contemporain • la sous-intrigue amoureuse • psychologie des personnages • secrets du style qui captive • dialogues efficaces • recherches historiques : roman historique et biographie • secrets pour être édité et lu

« Un des événements les plus courus à Montréal »

La Presse

DATE : Le samedi 8 avril, de 9 h 00 à 17 h 00

LIEU : Holiday Inn, 420 Sherbrooke ouest, Montréal

COÛT : Tarif régulier : 125 \$ (taxes incluses)

Tarif étudiant : 110 \$ (taxes incluses)

Visa et Master Card acceptées

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS: (514) 278-9942

7 jours par semaine, même le dimanche!

les éditions
★ MERLIN

Les caisses de retraite influencent le cours de l'économie canadienne

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Multimilliardaires, les caisses de retraite publiques qui investissent dans l'immobilier ou le pétrole, ou participent à la lutte pour le contrôle de grandes entreprises — Vidéotron, par exemple — sont devenus des partenaires extrêmement influents de l'économie canadienne.

Les gestionnaires de caisses de retraite publiques, comme la Caisse de dépôt et placement du Québec, forte de ses 105 milliards, la Caisse de retraite des enseignants ontariens (65 milliards) ou la nouvelle Société de gestion des investissements de Colombie-Britannique (60 milliards), investissent depuis longtemps sur les marchés boursiers et possèdent des morceaux de grandes sociétés canadiennes.

On observe cependant une tendance croissante, chez ces institutions, à acquérir de plus importantes participations, ou une participation majoritaire, voire à acheter carrément une compagnie, si le prix leur convient.

Si leur première préoccupation est d'édifier les régimes de pension de leurs clients, ces fonds doivent aussi assumer leur responsabilité pour l'influence qu'ils exercent sur l'économie. Cette influence soulève des questions.

D'abord, on peut se demander si les gestionnaires de ces institutions se préoccupent réellement des intérêts à long terme des compagnies dans lesquelles elles investissent, affirme Maurice Levi, professeur en finance à l'Université de Colombie-Britannique.

Le professeur Levi se demande aussi jusqu'à quel point les gestionnaires défendent les intérêts des prestataires des régimes de pension.

Des dilemmes moraux se posent: ces caisses, constituées des cotisations des travailleurs en vue de leur retraite, devraient-elles avoir comme unique objectif le profit, ou y a-t-il place à des préoccupations de nature éthique ou sociale?

La Caisse de dépôt et placement,

qui gère les actifs de 20 régimes de pension au Québec, est peut-être celle qui démontre le plus de dynamisme quand vient le temps de promouvoir des intérêts apparemment politiques.

En témoignage son intervention, l'automne dernier, à l'appui de la lutte victorieuse d'Air Canada contre la Torontoise Onex, pour le contrôle de l'industrie du transport aérien au pays, et sa récente offre d'achat du câblodistributeur Vidéotron, dont le conseil d'administration favorise plutôt la vente à Rogers Communications, de Toronto.

Doug Pearce, responsable des investissements pour le B.C. Investment Management Corp., prône une approche différente, et ses gestionnaires, dit-il, préfèrent adopter un comportement plus circonspect.

Le fonds de retraite des enseignants ontariens, lui, plus « agressif », a acquis d'importantes participations dans divers secteurs — Canadian Occidental Petroleum, Cadillac Fairview, Shoppers Drug Mart, etc.

Son directeur général, Claude Lamoureux, soutient que des fonds d'envergure peuvent assumer des risques plus importants que d'autres investisseurs, ce qui profite à l'économie tout entière.

Mais pour Jim Stanford, économiste pour le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, la gestion des caisses de retraite publique pourrait s'avérer une véritable boîte de Pandore. Il faut se demander, dit-il, si l'argent durement gagné des travailleurs devrait être investi sur la seule base du rendement, ou s'il ne faudrait pas tenir compte de la façon dont les compagnies traitent leurs employés, ou de l'économie dans son ensemble.

La question se posera de plus en plus à mesure que le Régime de pensions du Canada investira à la Bourse, prévoit M. Stanford. Cela signifie que le gouvernement devra se demander s'il investit dans des compagnies au rendement fabuleux, même si elles ferment des usines au Canada et démenagent leur production ailleurs.

La barricade est levée à Saint-Zénon

PRESSE CANADIENNE

Saint-Zénon — Les résidents de Saint-Zénon, dans Lanaudière, ont décidé, hier en fin d'après-midi, de lever la barricade qu'ils avaient érigée depuis samedi sur la route 131.

Ce moyen de pression visait notamment à appuyer 21 camionneurs de la région en conflit avec leur employeur, Louisiana Pacific, qui a embauché d'autres routiers pour transporter son bois.

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Gilles Baril, qui est aussi député de la circonscription de Berthier qui englobe Saint-Zénon, a indiqué que les manifestants ont consenti à lever leur barricade en échange d'un engagement de la part de Louisiana Pacific de ne pas procéder à du transport de produits finis d'ici à demain soir.

D'ici là, M. Baril et le ministre des Transports Guy Chevrette espèrent être parvenus à résoudre la crise grâce à des rencontres prévues ce soir avec les dirigeants de Louisiana Pacific et demain avec les camionneurs indépendants.

« M. Chevrette et moi avons parlé aux représentants de Louisiana Pacific et il va y avoir une rencontre à Montréal, et une autre rencontre a été convoquée mardi avec les représentants des camionneurs indépendants », a dit le ministre Baril, hier en début de soirée.

Il a précisé que les camionneurs et les représentants de la compagnie pourraient ensuite être invités, si nécessaire, à s'asseoir à la même table d'ici demain soir.

Plusieurs centaines de résidents, dont le curé et la mairesse de Saint-Zénon, avaient décidé de bloquer la route 131 en déversant samedi matin un chargement de billes de bois sur la chaussée. Les automobilistes qui voulaient se rendre à Saint-Michel-des-Saints devaient effectuer un long détour pour contourner le blocus.

www.francophonie.ca

Sois fier de ta langue

Radio-Canada

création Web et littéraire - concours - guide de l'écrivain

un canada branché

Célébrons la Francophonie canadienne

Canada

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Des hommes et des tartes

L'entarteur Noël «Le Gloupier» Godin annonce avec enthousiasme «un raz-de-marée» de chantilly sur les puissants de ce monde

Le premier Symfolium montréalais accueille un pâtissier de renom, Noël «Le Gloupier» Godin. Célèbre pour avoir cuisiné Bill Gates, le père spirituel de tous les entarteurs ne se lasse pas des recettes subversives.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le sort des puissants du monde, y compris celui du pape, se joue à Montréal. L'internationale de la crème pâtissière y concocte toute la semaine un vaste plan d'entartement généralisé sous la houlette de Noël «Le Gloupier» Godin.

Fidel Castro, Tony Blair et même Bill Clinton sont dans la mire de M. Godin, qui s'arme de tartes à la crème depuis près de trente ans pour dénoncer avec l'un des plus vieux gags du monde le ridicule du pouvoir et de l'autorité.

«Il va se prendre de grosses décisions à Montréal pour entarter des grands dirigeants. Le premier sur la liste est le pape», affirme Le Gloupier avec le sérieux le plus douteux du monde.

Depuis qu'il a réussi avec sa bande à entarter Bill Gates, l'homme le plus riche du monde et néanmoins patron de Microsoft, Noël Godin estime que tout est possible. Il confie en exclusivité (!) au *Devoir* qu'il s'approchera de Jean-Paul II au moyen d'une «tartapulte» bâtie par des étudiants d'une école des beaux-arts de Paris. On dit ça pour rire, mais c'est sérieux.

L'écrivain versé dans la subversion se croit même en mesure d'atteindre le président américain. Il apprend que M. Clinton s'arrête presque toujours dans les mêmes hôtels en Europe, et

d'honnêtes employés de cette industrie ont offert leur aide à l'entarteur public n° 1, juste au cas où...

Noël Godin s'amuse plus que jamais. Son combat révolutionnaire passe par «le rire et le plaisir», une philosophie partagée par un nombre croissant de subversifs pâtissiers. Venue de San Francisco, New York, Bruxelles et autres Amsterdam, l'Internationale pâtissière converge cette semaine à Montréal pour un «Gala des pâtissiers sans frontières». «Le mouvement anarcho-pâtissier est de plus en plus grandiose. Ça ne s'arrête pas, ça devient vertigineux», s'exclame l'entarteur belge d'une voix douce et posée révélant un personnage affable.

Ce grand Belge à la crinière grise s'est présenté vendredi dernier en Cour municipale comme un «expert en balistique pâtissière» dans le procès pour voies de fait de Patrick «Pop Tarte» Robert et Benoît «Tartagnan» Foisy, les deux célébrités locales qui ont entarté le ministre Dion.

Noël Godin s'avoue séduit par «l'impétuosité et l'humour ravageur» déployés par les accusés. L'homme par qui la tarte arrive est fier du travail accompli par les entartistes montréalais, qui revendiquent une quinzaine d'attentats sur des personnalités. «Le mouvement québécois est à la pointe de l'offensive entartiste mondiale», affirme-t-il sans hésiter.

Sabotage

C'est vers 1968 que Noël Godin a commencé à mettre la main à la pâte. Dans l'effervescence de l'époque, il invite les gens à «saboter leur boulot».

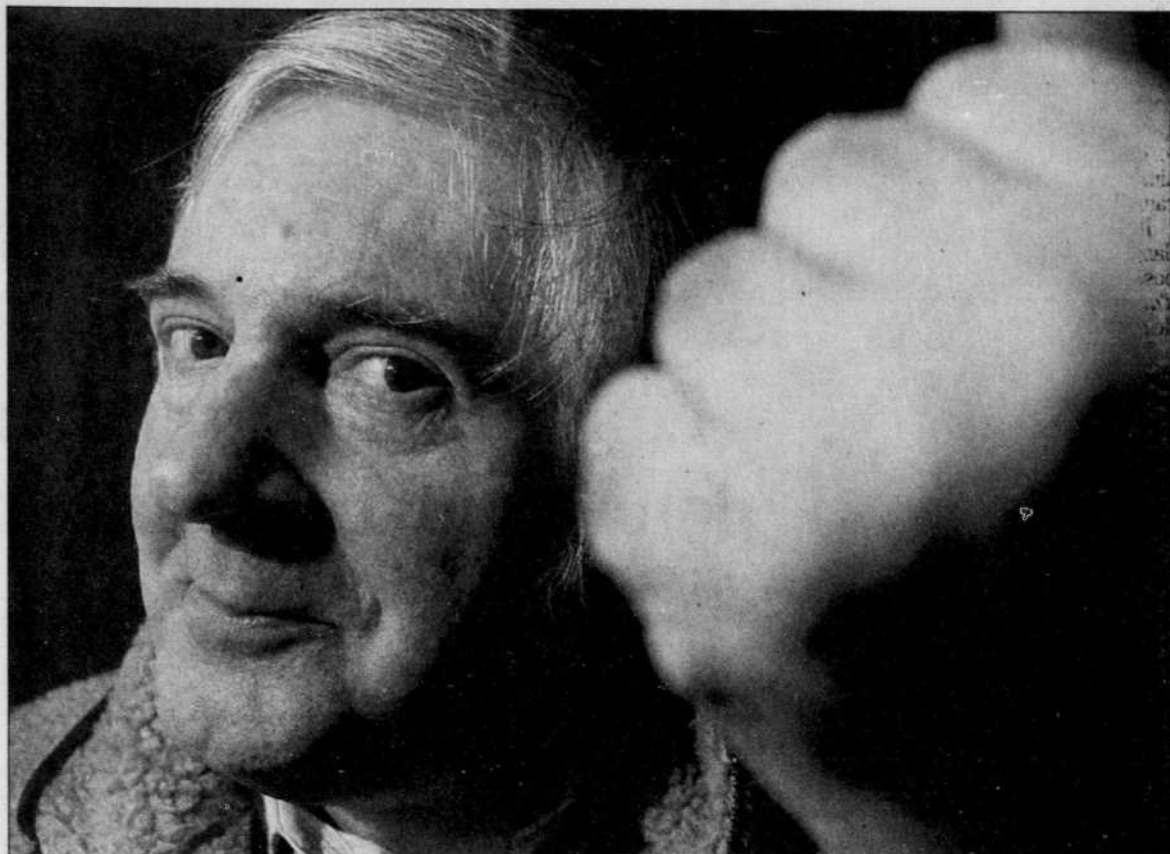
«Parce que tout le monde a un travail qui ne suit pas le mouvement réel de ses désirs.» Plus tard, à titre de critique cinéma pour un magazine, il prêche par l'exemple et se met à écrire de faux papiers sur des films inexistant. Bientôt, il glisse des canulars rapportant une série d'attentats à la tarte sur des stars du cinéma. Et puis un beau soir, en compagnie d'une bonne belle grosse bière belge et de quelques amis, il lui vient enfin l'idée de passer à l'action concrète. Un entarteur est né. Sa première victime sera Marguerite Duras, symbole d'un «intellectualisme masturbatoire». Suivront le philosophe Bernard-Henri Lévy, le chanteur Patrick Bruel, le ministre français Philippe Douste-Blazy, le cinéaste Jean-Luc Godard et d'autres.

En près de 30 ans, il a entarté au moins 45 personnes, et il ne se lasse pas. «La tarte apporte la joie dans un monde d'ennui», dit-il. «C'est une riposte joyeuse à l'autorité.»

Comme dans les vieux films du cinéma burlesque, la tarte à la crème atterrit inévitablement sur «une figure austère, très sérieuse et très respectable».

«On s'en prend avant tout au pouvoir en place. Le vieux monde incarné par l'argent, le travail obligatoire. Etant profondément anarchistes, nous sommes pour l'abolition du travail, de la politique et de toutes les contraintes.»

Mais la tarte de la douce révolte tombe aussi sur les petits puissants



ERIC ST-PIERRE LE DEVOIR

«Il va se prendre de grosses décisions à Montréal pour entarter des grands dirigeants. Le premier sur la liste est le pape», affirme Noël «Le Gloupier» Godin.

du quotidien. «En Europe, il y a une généralisation extraordinaire de l'offensive pâtissière», se réjouit Le Gloupier.

Il y a des petits chefs d'entreprise et des directeurs d'école qui se font entarter. Les travailleurs font l'échange de bons

procédés: «tu entartes mon patron et j'entarte le tiens.» Entartez le patron.

EN BREF

Réseaux de prostitution aux É.-U.

(AP) — Pas moins de 50 000 femmes et enfants, venant d'Asie, d'Amérique latine ou de l'Europe de l'est, sont conduits de force chaque année aux États-Unis pour alimenter les réseaux de prostitution, selon un rapport de la CIA publié hier par *The New York Times*. La Thaïlande, le Vietnam, la Chine, le Mexique, la Russie et la République tchèque sont les premières sources d'approvisionnement pour les trafiquants, précise ce rapport de 79 pages, intitulé *Trafic international de femmes vers les États-Unis: une manifestation contemporaine de l'esclavage*, réalisé en novembre mais resté confidentiel jusqu'ici.

Affrontements entre Blancs et autochtones au Nouveau-Brunswick

Un groupe religieux surveillera la réouverture de la pêche au homard

STEVE MACLEOD
PRESSE CANADIENNE

Halifax — Quatre observateurs des Corps chrétiens de maintien de la paix, un organisme mis sur pied par les Mennonites et les Quakers, entendent passer les trois prochains mois à Burnt Church, au Nouveau-Brunswick, où plusieurs craignent que l'ouverture de la saison de la pêche au homard n'annonce une reprise des affrontements entre pêcheurs blancs et autochtones.

«Nous voulons être au milieu du conflit afin de limiter les risques de violence», explique Doug Pritchard, coordonnateur du corps au Canada.

Une équipe d'éclaireurs dépêchée sur place en janvier a

découvert que les deux communautés redoutent autant l'une que l'autre que leurs rapports ne se détériorent encore.

Un jugement de la Cour suprême reconnaissant aux Micmacs et aux Malécites un droit de pêche de subsistance a suscité la colère des pêcheurs blancs l'automne dernier. Les actes de vandalisme se sont multipliés, des résidences et des véhicules ont été incendiés, et quelque 3000 casiers à homard ont été détruits.

Le tribunal a par la suite émis une clarification de son jugement en affirmant que les privilèges des autochtones devaient se conformer à la réglementation fédérale.

Les observateurs des Corps chrétiens de maintien de la paix arriveront demain en prévision de la nouvelle saison de pêche qui débute le 1^{er} mai.

BOUTIQUE
Enfants Deslongchamps

Vêtements pour enfants 0-18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER
OUEST,
OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

Ordinaire **77.9**

Beau temps pour les TDI

Grâce au moteur turbo diesel à injection directe, les Volkswagen TDI 2000 sont les voitures à énergie unique qui consomment

le moins de carburant au Canada.*

Voilà enfin une bonne nouvelle.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

quebec.vw.com

*Manuelle 5 vitesses, 4,4 L/100 km sur route, 5,6 L/100 km en ville. Guide de consommation de carburant de Transports Canada. Le prix indiqué sur l'affiche n'est pas nécessairement celui en vigueur présentement.

LES ACTUALITÉS

Flambée des prix de l'essence



Porte-parole du Bloc québécois en matière d'industrie, Pierre Brien, député bloquiste de Témiscamingue, a installé hier ses pénates sur le terrain d'une station-service du quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, pour expliquer la position du Bloc devant la flambée des prix de l'essence.

Le Bloc entreprend une tournée pour dénoncer le laxisme d'Ottawa

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les députés du Bloc québécois ont entamé hier à Montréal une tournée des régions du Québec pour dénoncer l'immobilisme d'Ottawa devant la flambée des prix de l'essence.

Alors que l'économie de plusieurs régions est frappée de plein fouet par la hausse du prix de l'essence à la pompe, le Bloc québécois revient à la charge auprès du ministre des Finances, Paul Martin, qui refuse de réduire promptement la taxe d'accise fédérale sur le pétrole pour donner un répit aux consommateurs et aux entreprises.

«On veut que le fédéral agisse tout de suite et si les provinces suivent tant mieux. Mais le seul effet ricochet de la suspension de la taxe d'accise fédérale sur le taux des taxes de vente serait suffisant pour aider les consommateurs», affirme Pierre Brien, député bloquiste de Témiscamingue et porte-parole du BQ en matière d'industrie.

Le Bloc souhaiterait qu'Ottawa abaisse sa taxe de 10 cents le litre sur l'essence ordinaire et de 4 cents le litre sur le diesel. À l'heure actuelle, le prix de l'essence au détail frôle les 80 cents dans la région montréalaise.

Après le refus catégorique opposé par Jean Chrétien il y a quelques se-

maines, le ministre Paul Martin semble être prêt à considérer une baisse de la taxe fédérale, mais seulement si les provinces en boivent le pas. Une éventualité qu'a toutefois rejetée vendredi dernier le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, peu enclin à se priver des 100 millions que rapporte au Trésor chaque cent perçu en taxe sur l'essence.

La taxe d'accise rapporte quant à elle quatre milliards de dollars par année aux coffres fédéraux. Sa suspension temporaire signifierait donc une baisse de revenus de plusieurs centaines de millions pour Ottawa.

«Le gouvernement fédéral empoche déjà des revenus supplémentaires en taxes de vente en raison de cette flambée des prix. Finalement, les pertes seraient donc minimes», croit le député bloquiste.

Pour une saine concurrence

Malgré ce tableau peu favorable à une baisse de taxes, le Bloc québécois ne démonte pas de son message et entend faire campagne dans tout le Québec d'ici à la fin avril pour dénoncer le laxisme d'Ottawa, notamment en matière de concurrence.

D'avis que le marché canadien de l'essence est victime d'une situation de monopole créée par le faible nombre de raffineurs-distributeurs,

les bloquistes réclament en sus une révision majeure des règles du Bureau de la concurrence du Canada (BCC). «On ne peut plus parler de saine concurrence quand, au Québec, le marché du raffinage, de la distribution et de la vente au détail sont entre les mains des trois mêmes grandes compagnies pétrolières (Ultramar, Shell, Pétro-Canada)», soutient le député Brien.

Aux États-Unis, relance ce dernier, les lois de certains États interdisent aux compagnies pétrolières d'être à la fois présentes dans les secteurs du raffinage et de la vente au détail.

Le Bloc souhaiterait aussi que le fédéral allège le niveau de preuve exigé des consommateurs qui se présentent devant le Bureau de la concurrence pour dénoncer une situation non concurrentielle. Pour mieux jouer son rôle de protecteur des consommateurs, le BCC doit voir son mandat modifié afin de pouvoir faire réellement enquête sur les pratiques commerciales des grandes compagnies pétrolières, avance Pierre Brien.

En février dernier, après un examen de la flambée des prix survenue au pays en juillet 1999, le Bureau de la concurrence du Canada affirmait n'avoir trouvé aucune preuve de collusion entre les entreprises pétrolières pour manipuler les prix à la pompe.

Les géants de la téléphonie et du câble se livrent une lutte sans merci

HOLLIE SHAW
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le ton monte dans la guerre qui oppose les géants canadiens de la câblodistribution et de la téléphonie, comme semblent le montrer la lutte que se mènent Rogers Communications et Quebecor pour acquérir Vidéotron, ainsi que la tentative de prise de contrôle du réseau CTV par BCE.

Cependant, de l'avis des observateurs, les câblodistributeurs détiennent une nette avance.

BCE, la plus importante société de télécommunications au pays, «a mené une épouvantable campagne de mise en marche pour sa ligne d'accès à haute vitesse et s'est illusionnée en pensant que le contenu est roi», soutient David Ellis, de la firme torontoise de consultants Omnia Communications.

Alors que les services d'accès à haute vitesse par le câble comptent 350 000 abonnés, celui de BCE n'en recense que 75 000.

Pis encore, ajoute M. Ellis, les recherches indiquent que quatre fois plus d'internautes ont entendu parler de l'accès à haute vitesse par câble que du service concurrent offert par la téléphonie.

Et bien que BCE et sa filiale Bell Canada aient annoncé la semaine dernière un investissement de 1,5 milliard dans l'expansion et l'amélioration de son réseau d'accès à haute vitesse, qui n'est actuellement disponible que pour une partie de leur clientèle, il leur faudra encore un certain temps avant d'être en mesure d'offrir un service concurrentiel aux consommateurs que peuvent déjà rejoindre Rogers et Shaw Communications.

D'aucuns croient que BCE s'est laissé éblouir par la perspective de posséder une chaîne de télévision susceptible d'alimenter son réseau en information et émissions de divertissement. «Plutôt que d'acheter CTV, Bell aurait dû investir deux milliards il y a 18 mois

dans l'amélioration de ses infrastructures afin de pouvoir plus rapidement offrir ses services à plus de consommateurs», commente M. Ellis.

Selon Hudson Janisch, qui enseigne le droit des communications à l'Université de Toronto, «il n'y a pas lieu de se préoccuper de ce qui passe dans le pipeline tant que le pipeline n'est pas sur le point d'être fonctionnel».

Des bouleversements

La «nouvelle économie», comme on se plaît à la qualifier, a été témoin de plusieurs bouleversements au cours des derniers mois.

■ Rogers a offert 5,6 milliards pour Vidéotron, mais Quebecor a répliqué avec une offre de 5,9 milliards;

■ Shaw et Rogers ont décidé d'enterrer la hache de guerre et d'échanger certains actifs leur permettant de consolider leurs positions régionales, la première dans l'Ouest, la seconde dans l'Est. De plus, elles mettront sur pied un réseau commun d'accès à Internet à haute vitesse sur fibre optique;

■ BCE a offert 2,3 milliards pour le réseau CTV, alors que sa filiale Bell Canada entend investir 1,5 milliard pour l'amélioration de son réseau d'accès à l'infrastructure à haute vitesse. BCE a aussi mis la main sur la société de télécommunications internationales Télélobe et conclu une entente avec le portail américain Lycos, qu'il fusionnera avec son portail Sympatico;

■ Telus, une entreprise de l'Ouest, paiera 585 millions pour l'acquisition de QuébecTel.

La tendance est irréversible, prédit Stephen Bartkiw, chef de la direction d'AOL Canada. «La consolidation va se poursuivre», surtout parmi les fournisseurs d'accès à Internet, dit-il.

Il estime par ailleurs que l'avenir de Vidéotron passe par une fusion avec Rogers, susceptible de faire concurrence à Bell Canada. «Mais je crains que Bell Canada, présente à l'échelle nationale, puisse avoir le dessus sur Vidéotron-Quebecor.»

EN BREF

Fin d'InterCanadien

(AFP) — Le transporteur aérien régional InterCanadien, en faillite financière, a mis un terme officiel ce week-end à ses activités. Les avions de la compagnie basée en Ontario et qui comptait 800 employés étaient cloués au sol depuis le 27 novembre. Les

créanciers d'InterCanadien avaient rejeté lundi une dernière proposition de la direction visant l'annulation d'une partie de ses dettes. Ancienne filiale de Canadian International, InterCanadien continuait à assurer des lignes de l'est du Canada pour le transporteur national, lui-même acheté cet automne par son rival Air Canada.

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

LE RISQUE DE CRÉDIT ET LA STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER INTERNATIONAL

École des HEC
Le 4 avril

Renée Bouchard: (514) 340-6308
Dans le cadre des conférences Gérard-Parizeau, pour souligner la remise du prix Gérard-Parizeau, octroyé à un gestionnaire qui a marqué l'industrie de l'assurance, Michel Crouhy, de la Banque canadienne impériale de commerce, nous propose une communication sur le thème.

SEMAINE DES SCIENCES HUMAINES

Cégep Lévis-Lauzon
Du 4 au 6 avril

Jacques Grenier: (418) 833-5110

Pour la sixième année consécutive le cégep de Lévis-Lauzon offre toute une programmation sur fond de sciences humaines. Le thème de cette année est: la violence, pourquoi? Violence sourde, violence retournée contre soi, violence dans les rapports humains, violence dans les médias, au travail, dans la famil-

le, entre le pays... Les angles ne manquent pas.

THÉO VAN GOGH

Auditorium Saint-Albert-le-Grand
Le 5 avril
ACTXR: (514) 332-4126

Constamment associé à son frère Vincent, Théo est toujours dans l'ombre du célèbre peintre. Il entretient une abondante correspondance avec lui et est très actif dans le monde des arts de la fin du XIX^e siècle. Il soutient pourtant des artistes comme son frère, Monet et Gauguin et participe à la diffusion de l'œuvre de ses contemporains. À découvrir grâce à Michel Grenier.

THE MOUNTAIN: THE HEART AND SOUL OF MONTREAL

Centre canadien d'architecture

Le 6 avril

Irene Cloutier: (514) 939-7000

Un regard différent sur cette icône qu'est le mont Royal avec son riche paysage historique, esthétique et social. La conférence est donnée par Suzanne Buggy de l'université de Montréal. En anglais.

MARQUEURS D'ADN ET AMÉLIORATEURS: UN MARIAGE HEUREUX

Centre de foresterie des Laurentides, Sainte-Foy

Le 6 avril

Suzanne Doré: (418) 648-7032
ou www.cfl.forestry.ca/6.htm

L'amélioration génétique des caractères à valeur économique ou adaptative chez les arbres comme le volume, la qualité du bois ou la rusti-

été, est une activité pluridisciplinaire qui fait appel à différents secteurs de recherche. Jean Beaulieu et Nathalie Isabel montrent, à l'aide d'exemples concrets, comment les marqueurs d'ADN ont aidé et aideront encore à l'amélioration des arbres forestiers.

LE DOCTEUR JEAN LABRIE ET SON ÉPOQUE (1820-1830)

La petite église, Saint-Eustache

Le 6 avril

SACVSE: (450) 974-2787

Jacques Labrie a été un personnage marquant du début du XIX^e siècle. Sa vie servira ici de prétexte, quatre soirées durant pour appréhender ce qu'était la vie au Québec en 1820-30: la musique, la danse, les vêtements, les modes, l'alimentation et la fine cuisine de l'époque. Les conférenciers, Jean-Claude Germain, Marc Lafrance et Jean Deschênes se relaieront tous les jeudis d'avril.

DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE À L'INTÉGRATION MONÉTAIRE?

Hôtel Marriott Château Champlain

Le 7 avril

CORIM: (514) 340-9622

Bernard Landry exprimera son point de vue sur l'intégration monétaire à un déjeuner-causerie à l'invitation de la Chaire Raoul-Dandurand, des HEC et de la CMM. Une période de questions suivra.

LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS PAR LES SYSTÈMES DE GESTION INTÉGRÉS

Hôtel Delta Centre-ville

Le 7 avril

Karyne Fontaine: (418) 523-2288
ou www.cefrio.qc.ca

Si on retrouve les systèmes de gestion intégrés SGI (Enterprise Resource Planning Systems ERP) dans nombre de grandes organisations au Québec, force est de constater que ces systèmes génèrent souvent des expériences douloureuses. Louis A. Lefebvre, de Polytechnique, et Carmen Bernier, des HEC, apportent des solutions.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

De sa carrière de journaliste Jean-Marc Léger a gardé le goût de l'écriture et du témoignage.

Il restitue dans cet ouvrage le long périple qui l'a mené d'un petit village québécois en Europe et en Afrique et du journalisme à la fonction publique internationale.

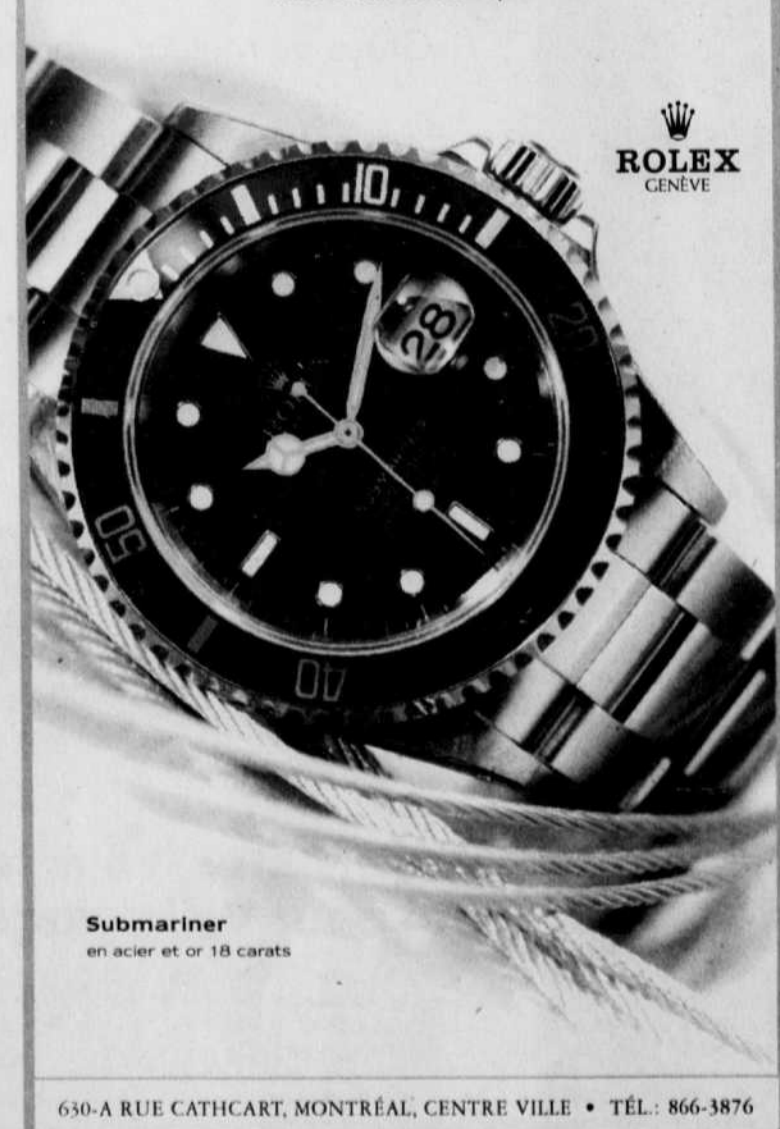
Souvenirs d'une vie active et passionnée *Le Temps dissipé* évoque aussi, sous la plume tendrement ironique de Jean-Marc Léger, une société disparue avec le temps.

Format: 14 cm x 22 cm
ISBN 2-89428-358-X
474 pages — 36,95 \$

ÉDITIONS HURTUBISE HMH

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

Submariner
en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

LE DEVOIR

LE MONDE

Le sort d'Elían divise la classe politique

Clinton espère une solution juste pour le petit naufragé

Si la bataille juridique a été suspendue le temps d'un week-end, le débat politique sur le sort du petit Elián Gonzalez, dont le père, à Cuba, et une partie de la famille, exilée à Miami, se disputent la garde, n'a pas cessé aux États-Unis.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La classe politique américaine était plus que jamais divisée hier sur le sort du jeune naufragé cubain Elián Gonzalez, alors que les négociations reprennent aujourd'hui à Miami.

Dans le brouhaha de déclarations des politiques et des juristes en charge de l'affaire, Lazaro Gonzalez, le grand oncle d'Elián, qui a la garde de l'enfant s'est engagé samedi à «obéir aux lois» américaines.

Il a cependant réclamé que le jeune garçon de six ans soit examiné par des psychologues dépêchés par le département de la Justice, en préalable à toute nouvelle décision.

Les négociations entre l'INS et les avocats du grand-oncle auront notamment pour enjeu lundi une éventuelle prolongation de son statut de résident temporaire, qui prend fin ce matin.

M^r Spencer Eig, qui représente Lazaro Gonzalez, a appelé vendredi l'avocat général (ministre de la Justice) Janet Reno à faire preuve de plus de «sensibilité».

«Le fait que Janet Reno ait le pouvoir de renvoyer l'enfant à Cuba ne signifie pas qu'elle doit le faire», a-t-il déclaré sur CNN.

Selon lui, si l'INS force le grand-oncle à rendre l'enfant, «cette décision restera comme une grande tâche noire marquant la réputation de l'INS».

Pour l'avocat du père d'Elián, M^r Greg Craig, «il ne fait pas de doute que cet enfant doit revenir auprès de son père», à moins, a-t-il dit, de «réécrire la loi américaine et changer les lois internationales».

Il a réitéré des propos cruels à l'égard du garçonnet attribué au père. «Pendant quatre mois, tout le monde a admis que ce père aimait son fils. Ces affirmations sont honteuses», a ajouté l'avocat.

Pour sa part, le président Bill Clinton a exprimé hier l'espoir qu'une solution juste sera trouvée dans cette affaire. «Nous devrions vouloir la meilleure solution pour ce garçon qui a été ballotté de façon inimaginable, mais il faut qu'elle soit bien sûr compatible avec la loi», a déclaré M. Clinton qui effectuait un déplacement électoral à Las Vegas.

Le président qui parlait à la presse à bord de son avion Air Force One a regretté que l'affaire ait pris une tournure

politique. «Je ne suis pas d'accord avec cela. Je pense qu'elle est beaucoup plus difficile et complexe qu'elle n'a été présentée», a déclaré M. Clinton.

Il s'est toutefois gardé des moindres critiques à l'égard du vice-président Al Gore, le candidat démocrate à la présidentielle de novembre, qui s'était déclaré jeudi en faveur d'un projet de loi républicain déposé au Sénat, qui offrirait un statut de résident permanent à Elián Gonzalez et aux membres de sa famille, dont son père, restés à Cuba.

Ces déclarations d'Al Gore, jeudi, en faveur du maintien de l'enfant aux États-Unis, ont continué de faire des vagues hier, les débats télévisés du matin en donnant de larges échos.

McCain d'accord avec Gore

John McCain, candidat malheureux à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre, a affirmé hier «partager» la position d'Al Gore.

«Je ne pense qu'il faille renvoyer un enfant dans un pays où les femmes sont contraintes à la prostitution et où les droits fondamentaux sont niés à tout un chacun», a déclaré McCain sur la chaîne NBC.

A quoi, le député démocrate du New Jersey Charles Rangel, se démarquant de la position adoptée par Gore, a rétorqué: «Oubliez le régime de Castro. Cet enfant à un père là-bas!»

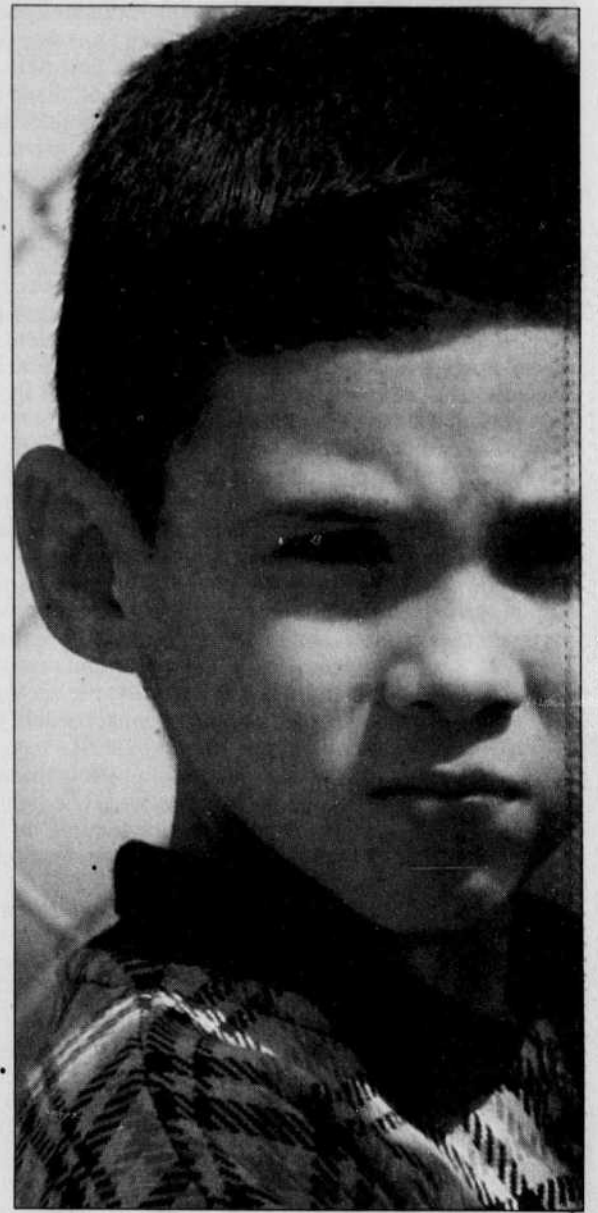
José Serrano, lui aussi membre démocrate de la Chambre des Représentants pour l'Etat de New York a estimé que «Gore a mal fait les choses». «Est-ce qu'il compte aussi demander au Congrès de légaliser la situation des 7 millions d'étrangers en situation illégale?», selon lui, aux États-Unis. Le républicain Steve Largent s'est quant à lui dit prêt à «renoncer à sa liberté pour vivre auprès de sa famille».

«L'enfant doit retourner à Cuba. Il y va de son intérêt, un grand nombre de mes amis politiques traitent cette affaire honteusement», a-t-il martelé sur la chaîne de télévision Fox.

Le secrétaire général de la Maison-Blanche John Podesta a admis sur CBS que la Maison-Blanche avait «un franc désaccord avec Al Gore», tout en soulignant que MM. Gore et Clinton «ont en commun la recherche de l'intérêt de l'enfant».

L'opinion publique américaine a été elle aussi sollicitée. Un sondage réalisé par la chaîne ABC révèle que 59 % des Américains sont favorables à un retour de l'enfant à Cuba, tandis que 33 % préfèrent qu'il reste aux États-Unis et que 9 % sont sans opinion.

Elián a survécu fin novembre au naufrage d'une embarcation d'immigrants clandestins cubains voulant gagner les États-Unis. Sa mère et dix autres passagers ont trouvé la mort.



MARC SEROTA REUTERS
Elián Gonzalez, hier: retourner ou non à Cuba?



REUTERS
Keizo Obuchi, premier ministre nippon depuis 1998.

Obuchi hospitalisé pour «épuisement»

Tokyo (AFP) — Le premier ministre japonais Keizo Obuchi a été hospitalisé hier à Tokyo pour «épuisement», a annoncé le secrétaire général du gouvernement, Mikio Aoki.

«Le premier ministre [Keizo] Obuchi a été admis à l'hôpital Juntendo à environ 01H00 [samedi] pour épuisement», a déclaré M. Aoki lors d'une conférence de presse télévisée de moins de cinq minutes qui avait été convoquée à la hâte.

«A l'heure actuelle, il est soumis à des examens», a poursuivi M. Aoki. «Aucun résultat détaillé n'est disponible. Dès que la situation s'éclaircira, nous ferons une annonce précise.» Le secrétaire général du gouvernement a précisé que le premier ministre était conscient au moment de son hospitalisation et qu'il avait été conduit à l'hôpital dans une voiture normale, et non dans une ambulance.

M. Obuchi, qui est né en juin 1937, dirige le gouvernement japonais depuis juillet 1998. Durant son hospitalisation, le secrétaire général prend la tête du gouvernement, a précisé le porte-parole adjoint, Akitaka Saiki.

M. Obuchi a été confronté ces derniers jours à une actualité importante avec l'éruption, vendredi, du volcan Usu, sur l'île d'Hokkaido, à la suite de laquelle plus de 15 000 personnes ont été évacuées. Une cellule de crise a été installée à Tokyo. Il a dû également tenir plusieurs réunions politiques, notamment samedi soir, pour tenter de résoudre les tiraillements de la majorité tri-partite de centre-droit qu'il mène.

EN BREF

La dette africaine a triplé

Le Caire (AP) — À la veille de l'ouverture officielle du premier sommet Afrique-Europe au Caire, les chefs de la diplomatie des Quinze, parmi lesquels les anciennes puissances coloniales, et ceux des pays du continent noir ont fini laborieusement par surmonter leurs divergences, alors que la question de la dette était au cœur de toutes les querelles. La dette extérieure de l'Afrique, qui était d'environ 110 milliards de dollars en 1980, a en effet explosé pour atteindre 350 milliards aujourd'hui et les pays d'Afrique réclament l'aide de l'Europe pour respirer. «La question centrale en discussion dans cette rencontre est la dette», a ainsi déclaré hier Selim Ahmed Selim, secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'unité africaine). Les chefs de la diplomatie des pays participants ont peiné, mais sont parvenus hier à se mettre d'accord sur la formulation des deux documents qui seront signés à l'issue du sommet, la déclaration finale et le «plan d'action». «Nous avons retiré les paragraphes sur lesquels nous étions en désaccord», a annoncé Jaime Gama, ministre des affaires étrangères du Portugal, qui préside actuellement l'UE.

Wade choisit son bras droit

Dakar (AFP) — Le Sénégal a tourné définitivement samedi dans l'euphorie une page de son histoire avec la prestation de serment du nouveau président, le libéral Abdoulaye Wade, qui après 40 ans de pouvoir socialiste donne un rare exemple d'alternance pacifique et de démocratie à l'Afrique. Abdoulaye Wade, 74 ans, dans l'opposition depuis un quart de siècle, a pu savourer sa victoire à l'issue d'une élection présentée comme «à hauts risques» mais qui s'est finalement terminée dans une ambiance populaire euphorique au cours d'une cérémonie grandiose qui a réuni samedi près de cent mille personnes dans le plus grand stade de Dakar. Devant une foule enthousiaste, composée en grande partie de jeunes qui ont largement contribué à sa victoire face au socialiste Abdou Diouf, le nouveau président, entouré de huit de ses pairs africains, a lancé un appel vibrant, aux accents gaulliens, à l'instauration de la démocratie en Afrique. Dès samedi soir, après une journée de liesse, Wade a nommé, comme prévu, son premier ministre, Moustapha Niassé, ancien baron dissident du PS, dont le ralliement a été déterminant pour la victoire au second tour. M. Niassé devrait rapidement annoncer la constitution de son gouvernement de transition, dont la première tâche sera de remettre en route l'administration sénégalaise.

Électeurs sur le qui-vive

Lima (AFP) — À une semaine du premier tour, le Pérou vivait hier dans l'attente d'une éventuelle «disqualification» des élections générales (présidentielle et parlementaires) qui a été évoquée par la mission d'observateurs de l'Organisation des États Américains (OEA). L'OEA doit en effet publier aujourd'hui son quatrième rapport d'observation dans lequel, si elle n'a pas reçu des réponses satisfaisantes de la part du gouvernement à ses remarques portant sur l'absence, selon elle, de transparence dans le processus électoral et d'égalité entre les candidats, elle pourrait estimer que la consultation ne sera pas valide. L'OEA déplore notamment le fait que les candidats d'opposition n'aient pas accès aux chaînes de télévision grand public et une certaine lenteur de la justice dans une affaire, impliquant un organisation soutenant le président Alberto Fujimori et portant sur de fausses signatures qu'elle aurait déposées.

Embargo international contre l'Irak

Merci Shakespeare!

Bagdad (AFP) — «Je remercie Shakespeare, il a acheté la robe de ma fille.» Le romancier irakien Abdel Khaled al-Rakabi a vendu sa collection de livres du grand dramaturge et d'autres ouvrages pour ne pas priver sa famille.

Beaucoup d'Irakiens — la plupart, d'après l'ONU — puisent dans leurs maigres réserves pour survivre aux conditions difficiles créées par l'embargo international, aggravées par un régime qui dirige le pays d'une poigne de fer.

«Al-Hissas», qui signifie littéralement «le siège» en arabe, revient systématiquement dans les conversations. L'embargo, décrété par l'ONU après l'invasion du Koweït en 1990 n'épargne aucun aspect de la vie en Irak.

A commencer par celle des enfants. Dans la tranche des moins de cinq ans, un sur cinq est mal nourri, d'après les chiffres de l'UNICEF. Et l'avenir de ceux qui ne le sont pas est menacé par l'effondrement de l'enseignement, et une paupérisation qui pousse un nombre croissant à quitter l'école. «L'avenir est sombre pour les enfants qui grandissent sous les sanctions. Ils ont une éducation limitée, ils ont raté la révolution informatique et beaucoup travaillent dès douze ans, et même avant, pour augmenter le revenu familial», dit le représentant d'une agence humanitaire de l'ONU.

Deux hauts responsables de l'ONU, l'Irlandais Denis Halliday et l'Allemand Hans von Sponeck, ont démissionné pour protester contre les sanctions et souligner les insuffisances de programme humanitaire «pétrole contre nourriture» qu'ils ont supervisés successivement.

«Les Américains agissent comme si l'Irak est un désert habité par un seul homme», le président irakien Saddam Hussein, dit Sami Hassan.

«Écrivez s'il vous plaît qu'il y a des familles et des enfants, qu'ils ont d'autres noms» que Saddam Hussein, demandait-il au journaliste de l'AFP.

Ce professeur de physique, formé en Écosse et père de cinq enfants, est un exemple typique de la classe moyenne, réduite à la misère par l'inflation due à la crise économique. Son salaire, 15 000 dinars, équivaut à sept dollars.

En 1989, il touchait 1150 dinars qui représentaient 3000 dollars. Pour ceux qui voudraient partir, le voyage relève du rêve: le visa de sortie coûte 400 000 dinars. Coupée du reste du monde, la classe moyenne subit de surcroît un embargo intellectuel, exacerbé par le régime qui contrôle totalement la presse et les médias.

Ceux qui installent une antenne parabolique pour recevoir les télévisions satellitaires sont passibles de six mois de prison. «La classe moyenne a été détruite. Il y a désormais ce qu'on appelle la classe noire, les nouveaux riches, ces chats qui s'engraissent, qui multiplient leur fortune grâce à l'embargo», dit le romancier Rakabi, 54 ans. Les nouveaux riches ont fait fortune en important surtout des marchandises en violation des sanctions.

Leurs voitures rutilantes contrastent avec les véhicules bringuébalants du reste du parc automobile de la capitale aux cinq millions d'habitants.

Kohl fête ses 70 ans tout seul

LORRAINE MILLOT
LIBÉRATION

Berlin — Le lieu et l'heure ont été gardés top-secret: Helmut Kohl a seulement fait savoir qu'il fêtera aujourd'hui ses 70 ans en «petit cercle», avec sa famille et quelques amis.

Le «Chancelier de l'unité», homme politique le plus révérend d'Allemagne il y a quelques mois encore, est presque passé dans la clandestinité pour fuir la traque des journalistes qui risqueraient sinon d'avoir le mauvais goût de lui demander, en ce jour encore, s'il ne veut toujours pas révéler le nom de ses mystérieux donateurs. À l'âge où la plupart des hommes politiques peuvent d'ordinaire se retirer pour recevoir honneurs et hommages dus à une vie bien remplie, Helmut Kohl se terre, pour organiser sa défense.

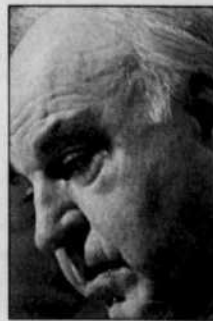
Depuis son bureau de député à Berlin ou sa maison-bunker d'Oggersheim (sud-ouest de l'Allemagne), l'ancien Chancelier se bat pour son honneur, perdu depuis qu'il a dû avouer avoir encaissé quelques deux millions de Mark de dons non déclarés. Après avoir déjà récolté quelque six millions de Mark de nouveaux dons, pour dédommager son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), lancé ses avocats à l'assaut des médias pour qu'ils rappellent qu'il ne s'est pas enrichi personnellement, Kohl doit maintenant affronter les archives de la Stasi, l'ancienne police politique de la RDA. L'office gérant ces archives a laissé publier la semaine dernière quelques bonnes feuilles de l'épais dossier Kohl qu'elle détient. À 70 ans, l'ancien chancelier doit maintenant se battre pour faire interdire la publication de ces documents qui proviennent pour la plupart d'écoutes illégales.

Dans un pays où les anniversaires, et surtout les chiffres ronds, sont souvent célébrés comme de grands événements, une fête grandiose était pourtant prévue, il y a

quelques mois encore, en l'honneur du «Chancelier de l'unité». La CDU avait fait réserver une des plus prestigieuses salles de Berlin, le Schauspielhaus; là-même où en 1995, avait été célébré la fin de la Seconde Guerre mondiale, Michael Gorbatchev, George Bush et Jacques Chirac devaient être parmi les quelque 1000 personnalités invitées à rendre hommage au septuagénaire. Un autre grand raout, était prévu à Ludwigshafen, sa ville natale. Les deux ont été annulés.

En fait de grande célébration, l'Allemagne se retrouve en ce lundi 3 avril avec un casse-tête qui court de journaux en sites Internet: comment fêter le Chancelier de l'unité allemande et européenne, sans blanchir l'homme qui a enfreint la loi? Ou, pour les membres de la CDU, comment condamner l'homme qui a menti à son propre parti, sans jouer pour autant le rôle peu glorieux du parricide, ni trop attirer l'attention sur ses propres compromissions? Même l'écrivain Martin Walser, déjà célèbre pour ses immixtions douteuses en politique depuis son discours sur «l'instrumentalisation» de l'Holocauste, s'est mêlé du débat: tous ceux qui tapent sur l'ex-grand homme imaginent par là se grandir et se poser en «meilleurs-que-Kohl», observe-t-il.

Au final, ce sont sans doute les rivaux de Kohl qui ont le moins de problèmes avec cet anniversaire: le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder a expédié à son prédécesseur un télégramme de félicitations où il exprime sa gratitude pour le fait que «l'unité allemande ait pu être accomplie sans dérive nationaliste». Même en cette occasion solennelle, Schröder n'a pu s'empêcher pourtant d'achever son télégramme sur une note acerbe: «Au respect que les Allemands éprouvent pour vous se sont associées ces derniers temps des fausses notes qu'il vous reste à surmonter.» En clair, au cas où le gâteau d'anniversaire n'aurait pas été suffisamment acide encore, Schröder appelle aussi Kohl à révéler le nom de ses mystérieux donateurs.



Helmut Kohl

Un déploiement syrien au Sud-Liban?

«Insupportable», avertit Israël

Jérusalem (AP) — Plusieurs ministres israéliens ont averti hier qu'un éventuel déploiement de l'armée syrienne au Sud-Liban après le retrait des troupes israéliennes représenterait une menace «insupportable» pour Israël.

Il s'agissait d'une déclaration du ministre libanais de la Défense, Ghazi Zueitir, qui avait suggéré, avant de se rétracter, que des soldats syriens pourraient se joindre à l'armée libanaise pour contrôler le Sud-Liban après le retrait de Tsahal, prévu pour juillet. Damas a toujours 30 000 hommes au Pays du Cèdre, dont elle est la puissance tutélaire. Pour le premier ministre Elhou Barak, cette suggestion n'est surtout «pas pratique» pour les Syriens. Selon la radio d'Israël, il a jugé peu probable que Damas le fasse et les déclarations du ministre libanaise «réflètent une certaine détresse de l'autre côté», a-t-il ajouté, dans des propos ensuite confirmés par ses services.

Dans le même temps, à Beyrouth, le chef de la diplomatie syrienne Farouk al-Chareh a rencontré hier le président libanais Emile Lahoud pour le mettre au courant des derniers efforts américains en vue de relancer les négociations israélo-syriennes. Il lui a aussi remis un message d'Assad sur l'issue de son entretien avec le président Bill Clinton à Genève il y a une semaine, rapporte radio-Beyrouth. On ne savait pas si les deux hommes ont aussi parlé des déclarations de Ghazi Zueitir.

Quant au ministre israélien de la Communication, Binyamin Ben-Eliezer, avait souligné qu'une présence syrienne au Sud-Liban serait «insupportable, tout simplement insupportable». «Cela ouvrirait un nouveau front avec la Syrie, en plus du front du plateau du Golan», a-t-il déclaré sur radio Israël.

Administration intérimaire du Kosovo

Les Serbes divisés

Gracanica, Yougoslavie, (AFP) — Des leaders serbes du Kosovo ont décidé hier de mettre fin au boycottage de l'administration intérimaire de la province mise en place par l'ONU, mais les Serbes de Kosovska Mitrovica, hostiles à cette mesure, ne sont pas venus voter.

Le Conseil national serbe (SNV) a décidé de nommer un observateur au sein du Conseil d'administration intérimaire, a déclaré le père Sava Janjic, porte-parole de M^r Artermije, évêque orthodoxe du Kosovo et président du SNV. La décision a été votée lors d'une réunion du SNV au monastère orthodoxe de Gracanica, près de Pristina, chef-lieu du Kosovo. Elle a été saluée par le chef de l'administration de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner. «Cette décision courageuse ouvrira la voie à un avenir dont le Kosovo pourra être fier, un avenir de démocratie et de paix réelle, avec une place et un rôle pour toutes les communautés», a déclaré M. Kouchner. Un représentant du SNV occupera avec un statut d'observateur le siège réservé aux Serbes dans le Conseil d'administration intérimaire pour une période d'essai de trois mois, a précisé le père Sava. Mais la réunion de Gracanica a eu lieu sans les leaders du SNV de Kosovska Mitrovica, la ville divisée du nord du Kosovo, hostiles à toute présence serbe au sein de l'administration intérimaire.

«Toute entrée de représentants serbes dans l'administration conjointe légaliserait le nettoyage ethnique et les crimes commis contre les Serbes», déclarait leur leader Oliver Ivanovic peu avant la réunion de Gracanica. Quelque 240 000 Serbes et autres non-Albanais ont fui le Kosovo depuis la fin de la guerre en juin 1999 en raison des violences et des menaces des Albanais, selon le Haut Commissariat de l'ONU.

É D I T O R I A L

Radio-Canada marginalisée

En mettant la main sur la maison de production Motion, le Groupe TVA provoque l'accélération des transformations en cours dans le monde de la télévision. Les conséquences de cette transaction sont multiples mais il en est une qui est claire et c'est la marginalisation, injuste, de Radio-Canada.

Il fut de bon ton, à une certaine époque récente, de dénoncer haut et fort les énormes subventions que la Société Radio-Canada empochait, alors que ses concurrents privés faisaient, disait-on, aussi bien avec beaucoup moins. Ce discours sur la supposée concurrence déloyale qui livrait apparemment la SRC aux télédiffuseurs privés du pays fut colporté jusqu'à plus soif devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Pendant ce temps, la lutte contre le déficit battait son plein à Ottawa: le fédéral retrancha en quatre ans le quart du budget annuel de la SRC. Ces compressions furent d'autant plus aisées pour le gouvernement Chrétien que de nombreuses voix s'élevaient pour dénoncer le piètre usage que la SRC faisait de ces fonds publics. Radio-Canada était devenue trop ordinaire. Elle ne méritait pas tant d'argent. Bref, le temps d'un renouvellement était venu.

C'est alors qu'entre en scène, en 1996, le ministre du Patrimoine, Sheila Copps. Elle annonce la mise sur pied d'un fonds privé des cablodistributeurs, destiné à aider les producteurs privés. En même temps, l'enveloppe que Téléfilm réserve à Radio-Canada est réduite de moitié, puis abolie.

Ces réformes visent à encourager les petites maisons de production privée, dont plusieurs sont des pépinières de talent et de créativité. Du jour au lendemain, Radio-Canada, dont les artisans produisent une bonne partie de ses émissions, invite ses réalisateurs à prendre une retraite anticipée. Il est désormais moins cher, en effet, de faire produire ses émissions par le secteur privé, auquel les nouvelles règles du jeu accordent la part du lion des subventions, sans parler des trop généreux crédits d'impôts. Nous sommes progressivement passés d'un système qui avantageait la télé publique à un système qui subventionne directement, ou non, la télé privée. Le pendule est allé trop loin dans l'autre sens et Radio-Canada (ne parlons pas de Télé-Québec) est marginalisée dans un univers dans lequel elle n'a pas les moyens de placer ses pions.

C'est dans ce contexte que survient la fusion de TVA international et de Motion. Cette transaction, annoncée jeudi dernier, fera du nouveau consortium la deuxième maison de production en importance au Canada, après Alliance-Atlantis. Mais d'abord, les parties ont convenu de scinder Motion de manière à regrouper les activités de production de Motion destinées au marché canadien. Ainsi, en se distançant de TVA, la nouvelle maison pourra continuer à bénéficier des subventions gouvernementales.

En fusionnant avec Motion, le Groupe TVA acquiert également l'unité de production de spectacles de Motion, qui a récemment produit *Notre-Dame-de-Paris*. Comme l'a si bien dit le président de TVA, Daniel Lamarre, « nous devenons propriétaires des droits de Notre-Dame-de-Paris ». Motion a vendu il y a deux ans une émission sur les coulisses du spectacle à Radio-Canada. La vente aurait-elle été aussi simple aujourd'hui? Il est permis d'en douter.

Pendant que le Groupe TVA échafaude un édifice intégrant ni plus ni moins l'ensemble des composantes de l'univers de la télévision, l'étau se resserre chaque jour un peu plus sur la télévision publique. Un exemple? Astral a créé récemment un fonds pour aider les producteurs privés. Ce fonds ne s'adresse qu'aux émissions destinées à des chaînes spécialisées privées. Du coup, voilà donc Radio-Canada et Télé-Québec exclus. Si Radio-Canada n'a plus accès aux fonds d'aide à la production, si les producteurs privés sont encouragés à travailler pour le secteur privé, que restera-t-il pour la SRC?

Les modifications au système d'aide devaient favoriser la création en encourageant les petites maisons de production. Aujourd'hui, ces maisons n'arrivent plus à faire le poids face aux gros producteurs privés qui tiennent le haut du pavé et qui sont de moins en moins nombreux. Et l'argent du public ne se retrouve pas toujours à l'écran puisqu'une partie va rejoindre les poches des actionnaires.

En résumé, on a retiré à Radio-Canada les fonds nécessaires pour produire ses propres émissions, on a confié cet argent aux producteurs privés qui passent un à un entre les mains de la télévision privée. La boucle sera bientôt bouclée et Radio-Canada, complètement étouffée! Est-ce vraiment ce que nous voulons? Subventionner une télé sans lui permettre de s'épanouir?

pdesrivieres@ledevoir.ca

La fatalité meurtrière

Il y a trois jours, on estimait que le nombre des victimes de la secte ougandaise appelée Restauration des dix commandements de Dieu s'établissait à 800 personnes. Le lendemain, le bilan s'alourdissait. Depuis hier, on sait que plus de 1000 individus, en majorité des femmes et des enfants, ont été tués. Peut-être qu'aujourd'hui il faudra, encore une fois, modifier ce macabre inventaire. Et ce, sans que des instances internationales ne prêtent main forte aux autorités locales qui manquent cruellement de moyens.

Depuis le 17 mars dernier, alors qu'on découvrait les cadavres de 400 personnes, un seul médecin légiste entouré de sept assistants est à pied d'œuvre. Si l'on en croit les dépêches, leur équipement se résume à un couteau avec lequel il effectue des prélèvements qui, espèrent-ils, leur permettront de faire la lumière sur l'épisode le plus sanglant dans l'histoire contemporaine des sectes religieuses.

Faute de temps et de moyens, cette équipe minuscule est incapable d'identifier les victimes. En fait, les cadavres aussitôt découverts ce docteur et ses assistants s'empressent de les inhumer avant que l'humidité inhérente à l'actuelle saison des pluies n'accélère le processus de décomposition. Il y a un médecin et guère plus d'enquêteurs pour retrouver Joseph Kibwetere, le chef de ce secte qui paraît-il aurait pris la fuite.

Mille morts... Dans un an, peut-être dans cinq ans, il est probable qu'on découvrirait un autre charnier à moins que les instances concernées, tant locales qu'internationales, ne freinent l'incroyable expansion des sectes religieuses qui essaient dans tout l'est africain. Entre les famines qui ont saigné l'Éthiopie et la Somalie, le génocide rwandais, et l'épidémie du sida en Ouganda, une espèce de culture faite de fatalité et d'un profond pessimisme s'est abattue sur une région par ailleurs économiquement très pauvre.

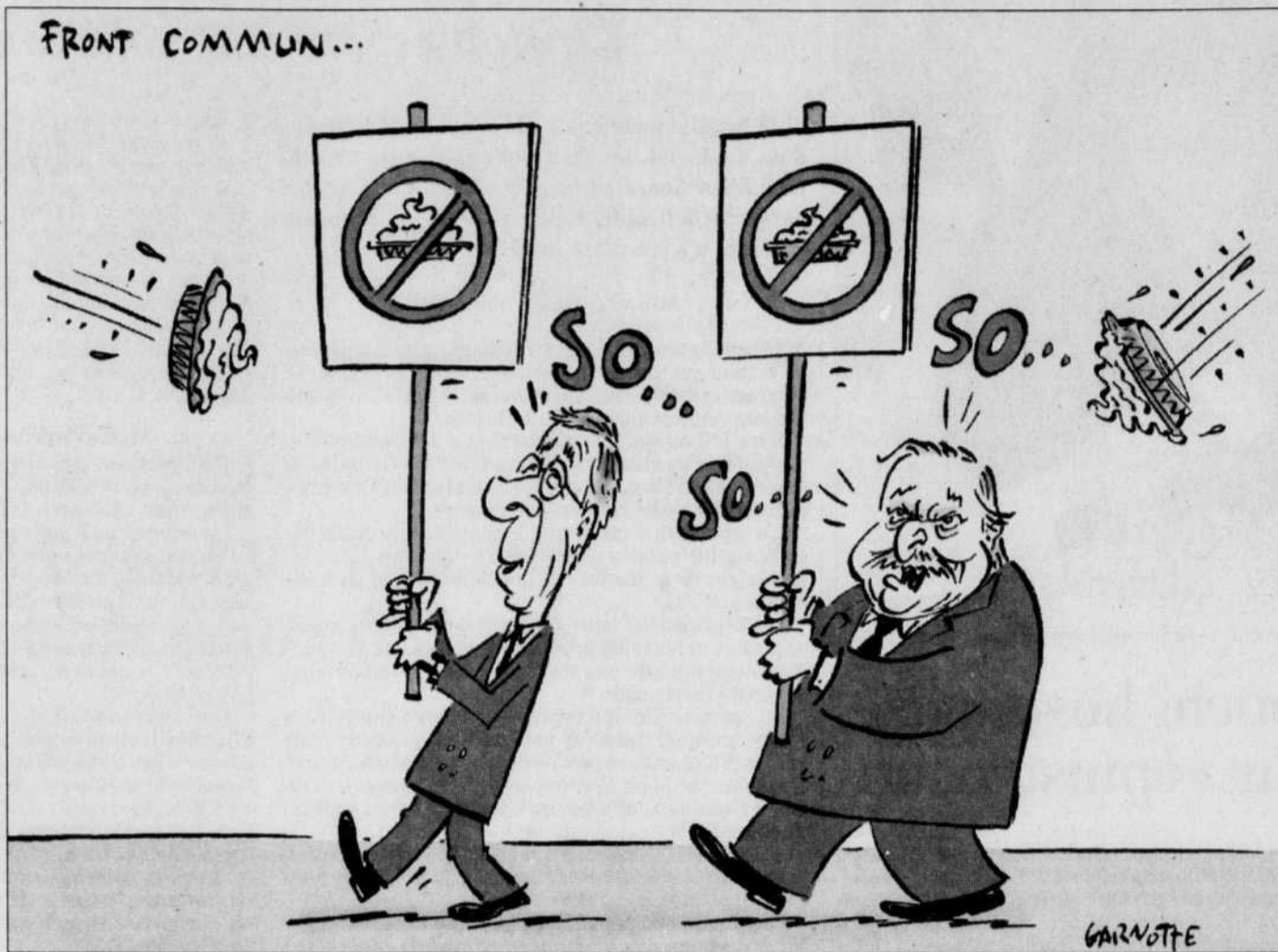
Il n'en fallait pas moins pour que des mouvements d'origine souvent nord-américaine et brésilienne s'installent à demeure et agitent le diapason de l'espoir auprès de milliers de personnes ne sachant plus à quel saint se vouer. Selon Jean-Pierre Dozon, directeur du Centre d'études africaines de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris, « les gens perdent leurs repères. La famille se démembrer. Les sectes expliquent à ce public disponible que tout ce qui leur arrive est le fait du diable, qu'ils proposent d'exorciser. On leur extorque alors le peu d'argent qu'ils ont ».

Après quoi, on les massacre.

struffaut@ledevoir.ca



Paule des Rivières



L E T T R E S

Le Roi Jean

« C'est moi qui EST [sic] chef... Le Parti libéral est toujours... en avant sur le Bloc à ce moment-ci [sic] ».

Eh oui, on se croirait au temps de Louis XIV, qui disait: « Le Roy c'est moi ». Je croyais que, plus de trois siècles après, on tiendrait compte de la Révolution française qui a décapité Louis XIV, le représentant de la monarchie « de droit divin »; de l'avènement de la démocratie occidentale; de la création de l'ONU; et de la charte des droits et libertés, etc. Mais, en Canada, subsistent encore des rejets de cette ex-monarchie, méprisante pour tous les humains, censés tous être égaux en droit et dignité. Mais, avec cet ineffable et cher Jean Chrétien, on nous réserve le poivre de Cayenne pour les manifestations pacifiques, le mépris le plus total de la démocratie envers à la dissidence au sein de son propre parti. Pour mettre le Québec à sa place, il a concocté la loi C-20.

Si, au moins, il respectait les lois les plus élémentaires de notre langue, sa langue maternelle, qu'il n'a jamais malheureusement appris à respecter! De là à respecter ceux et celles qui la parlent!...

Il serait temps qu'on donne son congé à ce sexagénaire (65 ans bien sonnés), qu'on le force à prendre sa retraite, et qu'on confie les rênes de l'État à quelqu'un de plus apte et qui respecterait les

gens. « La terre a des limites, affirmait Flaubert, mais la bêtise humaine n'a pas de bornes. »

Emmanuel Rioux,
Trois-Pistoles, 28 mars 2000

Des fleurs

Cette lettre n'est pas un effort de critique; c'est plutôt un message de félicitations profondes et sincères à monsieur Jean Larose, pour l'excellent article-recension que celui-ci publiait dans votre édition du 11 mars dernier.

Je ne connais guère ce monsieur que par ses écrits dans *Le Devoir*. Mais j'apprécie hautement sa prose — qui parle d'une culture d'essence européenne et d'un apport plus que valable à ce que l'on appelle maintenant « culture québécoise ». «... en abandonnant le grec et le latin, c'est la fontaine de jouvence de notre culture, son avenir que nous tarissons ». Quelle belle phrase, et opportune en plus! J'étais justement en train d'« étudier » de nouveau les institutions grecques et romaines quand j'ai trouvé un parallèle à mes propres idées dans le généreux article de monsieur Larose.

A nouveau, félicitations M. Larose, humaniste distingué en cette société « vert-de-grisée ».

Jean de Laplante
Lanoraie, 21 mars 2000

De l'humour et de la démocratie

Les gens aiment l'humour et ils en demandent et en redemandent encore. Voilà le dilemme auquel sont confrontés tous les humoristes. Jusqu'où doit-on « baliser » ou « limiter » les propos (gags) humoristiques télévisuels?

Il m'apparaît très souhaitable que cette limite que j'appelle « respect de l'individu » soit acceptée par tous. La seule loi qui doit être respectée d'une manière absolue, en humour, c'est le respect de l'individu dans son intimité et dans ses différences. A part ça, tout est permis en humour.

L'intervention de Daniel Pinard m'apparaît comme un signal d'alarme en réaction à certains propos humoristiques de bas étages. La plupart des Québécois ont été témoins un jour ou l'autre, des abus de langages et des brisures de réputation dont ont été victimes certains artistes. Voici la raison de cette missive... J'appuie d'une façon inconditionnelle le « cri d'indignation » de Daniel Pinard.

Claude Lemoine
Théologien
Trois-Rivières, 23 mars 2000

LIBRE OPINION

RREGOP: les syndiqués du secteur public sont indignés

CLAUDETTE CARBONNEAU
Première vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

HENRI MASSÉ
Président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)

MONIQUE RICHARD
Présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)

SERGE ROY
Président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ)

JENNIE SKENE
Présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ)

Lettre à Bernard Landry
Ministre des Finances

Nos organisations respectives représentent la partie syndicale au comité de retraite du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et, à ce titre, nous défendons les intérêts de quelque 500 000 participants retraités ou travailleuses et travailleurs qui œuvrent ou ont œuvré dans le secteur public québécois. Par la présente, nous vous signalons notre indignation relativement aux derniers états financiers du gouvernement du Québec.

En effet, pour la première fois depuis la fondation du RREGOP, en 1973, le gouvernement du Québec affirme publiquement et par écrit qu'il renie plus de tiers de ses engagements financiers relativement au paiement de ses cotisations à l'égard du régime de retraite des travailleuses et travailleurs du secteur public. Même si certaines informations nous permettaient d'appréhender une telle prise de position, jamais nous n'aurions pu croire que le gouvernement du Québec et son ministre des Finances iraient de l'avant avec un tel projet. Cela est d'autant plus inconcevable que la décision de biffer 13 milliards de dollars fut prise malgré les commentaires du Vérificateur général. Celui-ci a d'abord fait une mise en garde au gouvernement avant qu'il procédât, comme en fait foi son rapport, à la suite

dénoncé cette tentative du ministère des Finances de se dérober à ses obligations.

Depuis 1973, dans chacun de ses états financiers, le gouvernement du Québec a toujours reconnu sa dette au RREGOP à la hauteur des cotisations et des rendements dus. Contrairement aux employés participants et pour des raisons qui lui sont propres, le gouvernement a choisi de ne pas capitaliser ses obligations et a omis pendant plus de 25 ans de verser ses cotisations dans une caisse gérée par la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Ce n'est que récemment, à la faveur de la dernière négociation du secteur public, que le gouvernement a enfin pris un engagement politique de capitaliser ses contributions en échelonnant dans le temps un certain rattrapage.

Même si le gouvernement ne versait pas ses cotisations, la CARRA, un organisme gouvernemental entièrement géré par le Conseil du trésor jusqu'en 1995, a toujours inscrit aux états financiers du régime les cotisations que le gouvernement devait au RREGOP, auxquelles s'ajoute le taux de rendement des placements de la Caisse de dépôt. La CARRA a toujours calculé les engagements du gouvernement sur la même base que s'il avait effectivement versé les sommes dues à titre de contributions comme employeur. Depuis l'instauration du RREGOP, la CARRA a constamment inscrit de cette façon les obligations du gouvernement à l'égard du régime de retraite. Depuis plus de 25 ans, elle a procédé ainsi dans toutes ses évaluations actuarielles et dans tous les états financiers qu'elle a produits au comité de retraite, et ce, avec l'accord des représentants du gouvernement et du gouvernement lui-même.

Même si en 1987, à l'instar de l'ensemble des employeurs du secteur privé, le gouvernement a modifié unilatéralement la façon de comptabiliser ses engagements, il ne peut prétendre, comme il tente de le faire, que ce changement justifie aujourd'hui sa décision de modifier ses engagements juridiques envers le RREGOP. Dans le secteur privé, aucun employeur n'oserait prétendre que sa nouvelle façon de comptabiliser ses engagements financiers à l'égard d'un régime de retraite lui permette de modifier unilatéralement ses engagements contractuels envers le paiement de ses cotisations à ce régime. Une méthode comptable ne peut pas se substituer à la loi et aux ententes collectives conclues entre les parties.

Le RREGOP est un régime de retraite encadré par une loi. Toutefois, compte tenu de sa nature, l'in-

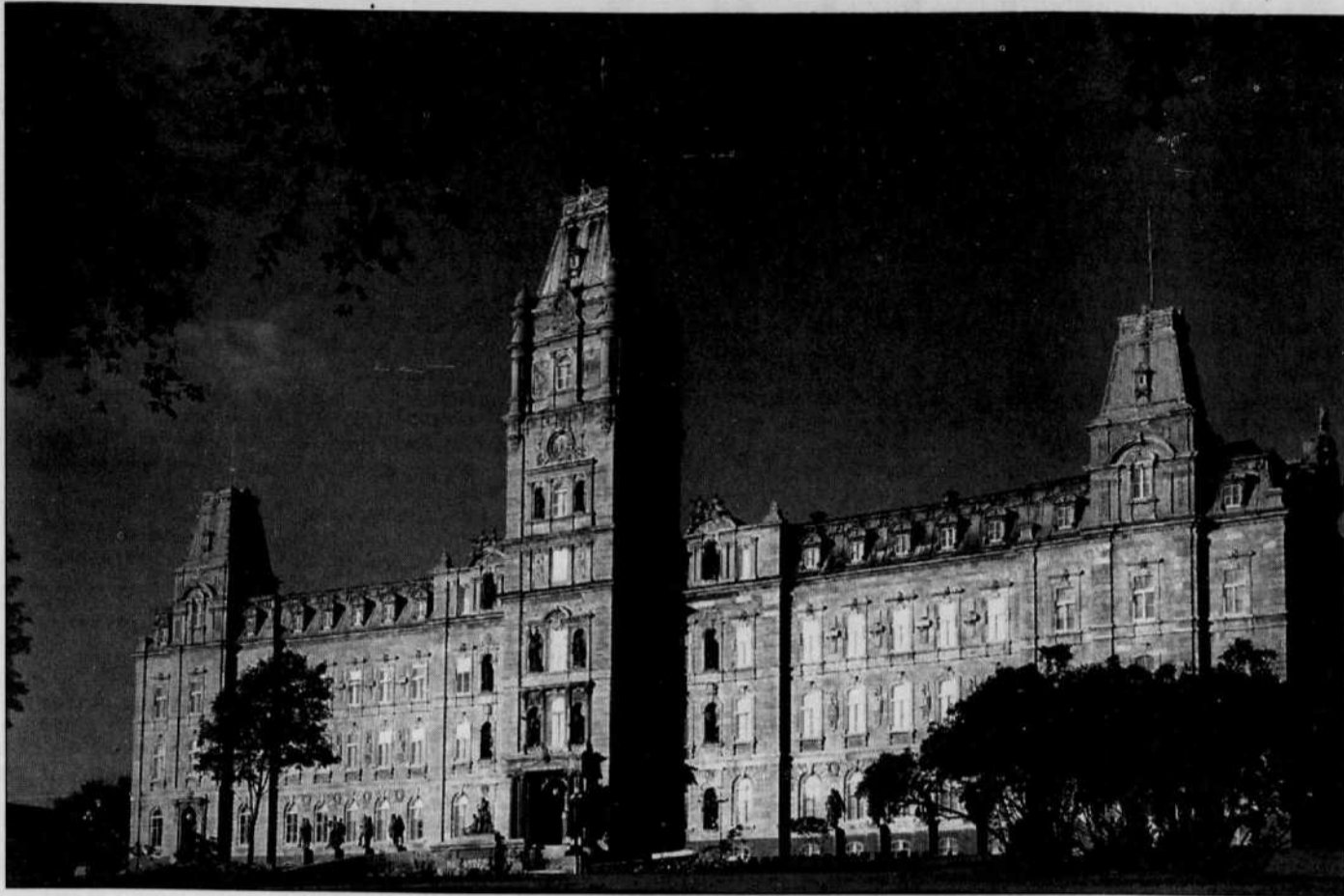
roduction de cette loi et les modifications qui s'en suivent (à l'exception tristement célèbre de celles imposées en 1982 à l'occasion de la ronde des décrets) furent précédées d'ententes officielles entre les parties négociantes à la table commune du secteur public. Celles-ci font état, d'une façon ou d'une autre, des obligations du gouvernement à l'égard de la cotisation patronale au RREGOP. Quant à la loi elle-même, elle nous semble tellement claire à cet effet que toutes les parties en cause, dont le gouvernement lui-même, l'ont, par leurs faits et gestes, interprétée constamment de la même façon. Dans son rapport du 28 mars dernier déposé à l'Assemblée nationale, le Vérificateur général explique d'ailleurs pourquoi le gouvernement n'a pas le droit de modifier ses engagements financiers à l'égard du RREGOP, pas plus qu'il n'a le droit de le faire pour le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC).

Notons de plus que, depuis plusieurs séances de négociation, le gouvernement s'appuie sur les travaux et rapports de l'IRIR pour établir, aux fins de comparaison, le niveau de la rémunération globale des employés des secteurs public et parapublic. Cet organisme, maintenant intégré à l'Institut de la statistique du Québec, a toujours déterminé dans ses travaux le poids spécifique du coût du RREGOP pour le gouvernement, comme si celui-ci avait versé dans la caisse de retraite toutes ses contributions plus les intérêts.

Le gouvernement n'a jamais contesté cette façon de faire. Du côté syndical, nous avons toujours pensé que c'était, et que c'est encore, la seule façon d'établir ce que représente l'engagement du gouvernement à l'égard du RREGOP et de ses employés et employées.

Nous exigeons en conséquence que le gouvernement du Québec modifie ses états financiers pour l'année 1999-2000 afin qu'il reconnaisse, comme par le passé, toutes ses obligations envers le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics. Nous exigeons qu'il se soumette entièrement à l'avis du Vérificateur général émis le 28 mars 2000. Le gouvernement se doit de reconnaître ses engagements accumulés pour un total de plus de 30 milliards de dollars dans ce régime, au lieu des quelque 17 milliards de dollars qu'il a inscrits dans ses derniers états financiers.

IDÉES



Le Parlement de Québec.

ARCHIVES LE DEVOIR

Assurer l'avenir politique du Québec

Il faut convoquer une assemblée constituante

DENIS MONIÈRE
PIERRE DE BELLEFEUILLE
CLAUDE G. CHARRON
GORDON LEFEBVRE
Membres du Cercle Godin-Miron

Depuis la Révolution tranquille, les partis politiques québécois ont assuré la promotion des droits politiques du Québec. Les débats inter et intra partis ont stimulé la prise de conscience identitaire et structuré un nouveau projet national fondé sur le droit essentiel à l'autodétermination. Ce droit a été revendiqué et affirmé de différentes manières par tous les partis politiques québécois. Certains l'ont exercé en revendiquant plus de pouvoirs pour le Québec à l'intérieur du fédéralisme canadien, d'autres en tenant des référendums sur la souveraineté-association.

Or, la prise en charge de la question nationale par les partis a atteint ses limites. Aucun parti n'a réussi à institutionnaliser un nouveau statut politique pour le Québec. De plus, la concurrence entre les partis a affaibli le rapport de force du Québec au sein de la fédération canadienne et les clivages partisans bloquent les possibilités de changement de statut politique.

Pendant ce temps, capitalisant sur nos divisions internes, le Canada a réussi à renforcer son identité nationale et ses institutions politiques. D'un système de pouvoirs partagés, le fédéralisme canadien est devenu un système de pouvoirs tutélaires, les champs d'autonomie des gouvernements provinciaux étant de plus en plus soumis aux logiques définies par le pouvoir central. À cet égard, la loi C-20 n'est qu'un verrou de plus dans le système de blocage des aspirations politiques du peuple québécois. Non seulement cette loi est-elle arbitraire et antidémocratique, mais elle est une preuve supplémentaire de la volonté de contrôle que le gouvernement canadien veut exercer sur le destin national du Québec.

Les effets de l'offensive fédérale

Cette loi vise d'abord à encadrer les modalités du prochain référendum québécois, mais elle cherche aussi à montrer qui est le détenteur du pouvoir suprême au Canada. Par cette loi, le gouvernement canadien veut convaincre l'opinion publique qu'il n'y a qu'une seule source de souveraineté au Canada: le Parlement fédéral. Dans cette logique, on affirme comme jamais auparavant qu'il n'y a qu'un seul peuple au Canada, que l'Assemblée nationale du Québec ne peut prétendre être sur un pied d'égalité avec le Parlement canadien à titre de représentant du peuple québécois et qu'en conséquence les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec sont assujettis à un palier de gouver-

nement supérieur. Ce faisant, le gouvernement fédéral nie la souveraineté du peuple québécois et ne lui reconnaît pas le droit à la libre disposition, c'est-à-dire la capacité de décider librement de son destin.

Pour bien faire sentir leur prééminence, les dirigeants canadiens soutiennent que le Québec pourra toujours adopter la question qu'il désire et suivre ses propres règles référendaires, mais, en dernière instance, c'est le Canada qui décidera de la validité de la dépendance politique, on ne peut être plus explicite. En donnant au Parlement canadien, le dernier mot sur l'avenir politique du Québec, le gouvernement canadien espère museler l'affirmation politique du Québec sous toutes ses formes, car il se pose en juge suprême de la clarté des projets de réformes constitutionnelles.

En matière de choix politique, la clarté ne peut être univoque, elle est polysémique, c'est-à-dire qu'elle est sujette à interprétation en fonction des valeurs et des intérêts des protagonistes. Dès lors, une partie à un conflit ne peut en toute bonne foi imposer sa conception de ce qui est clair et de ce qui ne l'est pas. En se proclamant le maître de la clarté, le gouvernement canadien prend le contrôle du positionnement stratégique de tous les partis politiques québécois, car il enferme le sens de la clarté dans le corridor étroit d'une question qui devra être formulée en termes sécessionnistes.

Il est illusoire de penser que le gouvernement canadien reconnaît comme valable une question référendaire qui impliquerait une négociation portant sur un nouveau partage des pouvoirs, que ce soit dans le cadre du fédéralisme renouvelé ou de la souveraineté partenariale. Le premier ministre canadien nous a donné un avant-goût de sa conception de la clarté lorsqu'il a déclaré que «le magasin général était fermé». Le gouvernement canadien tente donc de verrouiller la porte et de la souveraineté et du fédéralisme asymétrique. Il veut mettre un terme au débat constitutionnel. Il restera intransigeant envers tout changement constitutionnel tant et aussi longtemps que la société québécoise restera divisée sur son avenir politique.

Il faut tirer les leçons de l'offensive fédérale menée contre le Québec depuis le dernier référendum et corriger certaines erreurs stratégiques.

1. Le gouvernement canadien a réussi à imposer sa logique dominante en prenant des initiatives, en changeant les règles du jeu. Dans ce contexte, l'attentisme serait la pire des solutions pour le Québec. L'Assemblée nationale peut riposter en adoptant la loi 99 qui défie symboliquement la légitimité de la loi fédérale, mais cette réaction sera insuffisante pour changer le rapport de force. Il faut des gestes concrets pour restaurer l'autorité souveraine de l'Assemblée nationale et reprendre l'initiative.

2. Depuis trente ans, les partis ont monopolisé le débat sur la question nationale, ils ont défini les besoins constitutionnels du Québec et choisi les stratégies pour les réaliser. Or cette situation de monopole est devenue contre-productive et dangereuse dans le contexte de la politique postmoderne où les citoyens sont politiquement plus sophistiqués et manifestent de plus en plus de cynisme à l'endroit des politiciens. La désaffection envers la classe politique risque de se transformer en désaffection envers le changement de statut politique. Pour contrer cet effet possible, il faut désenclaver le projet national québécois des rivalités partisanes, redonner la souveraineté aux citoyens et leur permettre de s'impliquer directement dans le processus d'autodétermination.

L'avenir d'un peuple ne devrait pas être à la remorque du destin d'un parti, quel qu'il soit. Il ne devrait pas non plus subir les contrecoups de la crise de la représentation partisane qui se manifeste principalement par une baisse de la participation électorale et de l'intérêt pour la politique dans les grandes démocraties occidentales.

3. Il faut tirer une troisième leçon des expériences passées: le référendum n'est pas la seule façon de faire bouger les choses. Le référendum devrait être utilisé comme mécanisme de ratification d'une nouvelle Constitution et non pas comme mécanisme d'amorçage d'un processus de négociation constitutionnelle. Il y a d'autres modes d'exercice de la souveraineté tout aussi légitimes et démocratiques que les référendums.

Que faire pour reprendre l'initiative?

Puisque le gouvernement canadien n'hésite pas à se servir du pouvoir législatif pour renforcer l'unité et l'identité canadienne, le gouvernement du Québec doit se servir du pouvoir législatif pour renforcer l'unité et l'identité québécoise.

À cet effet, il devrait confier à la Commissions des institutions le mandat de préparer une loi instaurant une assemblée constituante élue au suffrage universel qui redonnerait au peuple québécois l'occasion d'exercer sa souveraineté et de fixer les balises de son avenir politique.

Ainsi, créée par une loi de l'Assemblée nationale, cette assemblée constituante aura un statut légal et décisionnel. Elle pourra agir en quelque sorte comme une deuxième Chambre élue et avoir un pouvoir co-

décisionnel avec celui de l'Assemblée nationale sur la définition de l'avenir constitutionnel du Québec.

Afin de favoriser la plus large représentation possible des options, tout en préservant l'efficacité des délibérations, la loi devrait prévoir l'élection de quatre constituants par circonscription électorale. L'élection des 500 constituants devrait être administrée par le Directeur général des élections.

Cette assemblée constituante siégerait pendant un maximum de deux ans et aurait deux missions: définir les pouvoirs constitutionnels nécessaires à l'affirmation politique du peuple québécois et adopter les principes régissant la future Constitution du Québec. À la fin de ses travaux, le gouvernement du Québec disposerait d'un projet constitutionnel qu'il pourrait proposer au reste du Canada. Si les négociations s'avéraient fructueuses, le nouveau statut politique qui en résulterait serait ensuite soumis à un référendum de ratification. Si le gouvernement canadien refusait de négocier ou si ces négociations n'aboutissaient pas, il y aurait un référendum portant sur l'accession du Québec à la souveraineté.

Ce parcours offre plusieurs avantages. Il met la volonté populaire au centre du processus. Il redonne au Québec l'initiative dans le dossier constitutionnel. Il permet aux trois partis représentés à l'Assemblée nationale de faire valoir leur option respective, sans nuire au travail parlementaire. Il élargit le débat à des intervenants qui n'ont pas de préoccupations électorales et qui auront une plus grande liberté d'expression. Il ouvre une perspective inédite en liant le débat sur les pouvoirs constitutionnels aux principes devant régir la Constitution future du Québec.

Le processus constituant offre aussi l'avantage de s'étaler dans le temps et d'être moins déchirant qu'un référendum qui limite le débat à deux options. Il permet d'élargir le champ de la réflexion à des questions plus complexes que celles posées dans un référendum, comme, par exemple, la réforme du mode de scrutin ou la nature des institutions représentatives. Il a surtout le grand avantage de stimuler la participation et la délibération à la base, en donnant la parole aux citoyens, ce qui ne se produit ni dans les campagnes électorales ni dans les référendums où la parole publique est monopolisée par les dirigeants des partis.

La convocation d'une assemblée constituante serait un exercice d'autodétermination, car nous pourrions dire collectivement ce que nous voulons être et quels sont les pouvoirs et les institutions qu'il nous faut pour assurer notre destin politique. Cette démarche pourrait restaurer la cohésion qu'il nous faut pour relever les défis de l'avenir.

Il est temps d'inscrire dans l'histoire un choix collectif qui modifiera substantiellement le statut politique du Québec. Il est temps de rassembler toutes les forces qui souhaitent ancrer le destin du Québec dans de nouvelles institutions politiques. C'est en prenant l'initiative qu'on fait l'histoire.

Une idée inouïe du ministre Legault

L'étalon de la formation universitaire n'est pas le marché du travail

Le critère de performance est-il applicable à l'orientation académique de l'université? C'est loin d'être certain.

L'assujettissement de l'orientation de l'université aux besoins du marché du travail proposé par le ministre Legault est une idée inouïe sur laquelle la société québécoise a la tâche urgente de réfléchir collectivement.

Le critère de performance est-il applicable à l'orientation académique de l'université? C'est loin d'être certain. Pourtant, cette idée est centrale dans le document *Politique québécoise à l'égard des universités* rendu public récemment par le ministre de l'Éducation François Legault. Il y est proposé la création d'un «indice de performance» des universités afin que les administrations rendent des comptes au gouvernement sur l'utilisation optimale des ressources financières qui leur sont allouées par les contribuables. L'idée comme telle est légitime, pour autant qu'elle concerne les opérations administratives et les choix de gestion pratique. Toutefois, le critère proposé par le ministre pour mesurer la «performance» est celui d'une conformité de la formation dispensée aux besoins — conjoncturels — du marché de l'emploi. Le critère de performance devient celui du contenu et de l'orientation des programmes eux-mêmes. C'est là que nous jugeons l'idée dangereuse.

Les impératifs du savoir

Depuis sa fondation au douzième siècle, l'institution universitaire a défendu une orientation du savoir qui ne soit soumise qu'aux impératifs pressants de la connaissance. Concrétiser cette idée d'université a été un combat historique continu et ça l'est encore aujourd'hui. L'enjeu est évident: la connaissance, tout comme la création, ne peuvent vivre et se développer que dans la mesure où elles sont affranchies de toute autre sphère de contrainte, qu'elle qu'en soit la nature idéologique: religieuse, politique, économique ou autre. L'argument est simple: tout agent intéressé, quel qu'il soit, ne pourra jamais financer une recherche qui viserait à critiquer les structures politiques et économiques qui permettent l'existence et le mode par lequel s'établit ce financement. De la même façon, tout agent intéressé ne pourra jamais favoriser une recherche qui sorte du cadre défini par ses intérêts, surtout si ces intérêts sont exclusivement immédiats et à court terme, comme le sont ceux du marché de l'emploi. En d'autres mots, il en va de l'autonomie de l'université face à tout pouvoir.

Ceci doit nous faire saisir l'ampleur des enjeux soulevés par la proposition du ministre Legault à l'effet que les universités doivent répondre aux besoins du marché du travail. Cette idée est beaucoup plus singulière que ne nous le laisse croire le trop peu d'interventions qu'elle a suscitées jusqu'à maintenant. À l'égard de la relation entre la formation universitaire et le marché de l'emploi, le document parle de «adaptation», d'«insertion» et de «partenariat». Ces vocables en vogue cachent des idées de fond qui institutionnalisent un projet de société dont nous jugeons certains aspects catastrophiques. Adapter l'activité universitaire à une configuration conjoncturelle du marché de l'emploi présuppose qu'elle s'appuie sur cette configuration comme étant la base acceptée à partir de laquelle doivent nécessairement s'effectuer l'enseignement et la recherche. Comment, dans cette situation, peut-on espérer que l'université contribue à une dynamique sociale progressiste? Comment l'innovation, sous toutes ses facettes, est-elle envisageable?

S'affranchir du langage de la gestion

Le danger actuel nous semble aussi relever d'un autre ordre. Il est temps en effet que nous mettions un frein à l'envahissement de tous les sujets de réflexion par le langage conceptuel appartenant au domaine de la gestion, y compris ceux de la connaissance et de la création. Déjà, l'expression «économie du savoir»

suggère le sens limité d'une société de techniciens hautement qualifiés au service de l'impératif de compétitivité. Jusqu'où nous imposera-t-on ce langage? Parlera-t-on d'une mère de famille performante? D'une culture compétitive? On parle bien déjà d'universités performantes! Or, selon *Le Petit Robert*, le premier sens du mot «performance» réfère à un résultat chiffré obtenu par un cheval de course lors d'une compétition. L'université comme cheval de course dans l'arène de l'économie mondiale, voilà une image qui plait assurément à notre ministre de l'Éducation. Nous défendons plutôt l'image d'une université comme agora pour l'histoire des humains.

Nous affirmons haut et fort que l'esprit même de l'enseignement, de la recherche et de la création universitaires exclut son adaptation aux besoins du marché du travail — afin de le connaître et d'en promouvoir la connaissance et l'expression. Nous ne nions pas l'existence d'un lien entre la formation dispensée et les besoins de notre société, mais cette relation ne doit assurément pas être à sens unique. Nous croyons donc qu'il est incontournable, pour la société québécoise, de tenir un véritable débat public sur les enjeux soulevés par le plan de redressement des universités du ministre Legault et sur la définition même du mandat de l'université.

Véritable consensus

La grève qui a lieu à l'UQAM du 17 février au 1^{er} mars, a entre autres permis la mise en place d'un cadre de travail dynamique auquel ont participé des centaines d'étudiants. Cette grève a eu le mérite de dégager un véritable consensus (avis aux envieux!) autour de cette question cruciale. Il en est ressorti un refus clair des étudiants face à la nouvelle mission universitaire qu'on tente de nous imposer. Ce refus est aussi fermement exprimé et argumenté dans un recueil d'articles monté par un collectif d'étudiants de cycles supérieurs de l'UQAM qui paraîtra ce mois d'avril sous le titre *L'Essor de nos vies*. En définitive, nous considérons, comme l'écrivaient si bien Thierry Hentsch, Ivan Maffezzini et Donna Mergler dans *Le Devoir* le 16 février 2000, qu'une société qui ne sait plus valoriser le savoir et la création pour eux-mêmes prépare déjà et irrémédiablement son déclin.

Professeurs
Martine Beaulne, art dramatique, UQAM
Michel Freitag, sociologie, UQAM
Jean Larose, études françaises, Université de Montréal
Georges Leroux, philosophie, UQAM
Jacques-Alexandre Mascotto, sociologie, UQAM
Guy Rocher, sociologie, Université de Montréal

Représentants des étudiants de l'UQAM
Patricia Brasoleil, présidente, art dramatique
Nancy Colin, présidente, études littéraires
Philippe De Grosbois, assistant coordonnateur, sociologie
Julien Gauthier, président, philosophie
Guillaume LaBrie, président, arts visuels
Mathieu Leclair, président, sciences politiques
Ève Paquette, présidente, sciences religieuses, cycles supérieurs
Jamy Ryan, président, sexologie
Stéphane Simard, président, histoire
Tommy Yaun, président, travail social

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales); Benoît Munger (responsable du site Web); Brian Myles (justice et faits divers); Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précorout (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Tallefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (bibliothécaires), Léopold Ste Marie (directeur adjoint) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallee, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Briens (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclair. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CONSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 1

Jacques Parizeau, ont souligné la portée constitutionnelle du document qui énonce notamment le droit du Québec à l'autodétermination.

D'autres, comme le politologue Denis Monière, ont par contre soutenu qu'un simple projet de loi comme celui-ci ne peut pas être considéré comme une réponse suffisante. Pourquoi ne pas aller plus loin et mettre sur pied une assemblée constituante chargée de définir, sur une période de deux ans, les pouvoirs dont le Québec a besoin ainsi que les grandes orientations de sa constitution?

M. Monière n'est pas le seul à jongler avec cette idée qu'il présente, aujourd'hui, dans nos pages, dans un texte cosigné avec d'autres membres du cercle Godin-Miron. Nos lecteurs verront des similitudes entre cette proposition et celle, gradualiste, formulée l'an dernier par M. Monière et par Guy Bouthillier. M. Monière soutient que le contexte a changé depuis un an.

Par ce texte, nous amorçons aujourd'hui un débat qui s'étalera sur plusieurs semaines, tous les lundis, dans la page Idées du Devoir. La semaine prochaine le juriste Marc Chevrier va expliquer les raisons pour lesquelles le Québec n'a jamais réussi à se doter d'une constitution écrite.

La semaine suivante, le député Daniel Turp viendra exposer la démarche annoncée par le Bloc québécois, à son congrès de janvier. Un groupe de travail de ce parti cherchera à déterminer quelles devraient être les orientations fondamentales d'une constitution québécoise.

Le 25 avril, nous publierons les réflexions de M. Jacques-Yvan Morin sur les mérites et le contenu souhaitable d'une constitution québécoise autant pour un Québec autonome au sein du Canada que pour un Québec souverain.

Au fil des semaines, d'autres contributions pourront s'ajouter. En outre, nous publierons les réactions des lecteurs du Devoir. Les textes, bien entendu, seront disponibles sur le site Internet www.ledevoir.com.

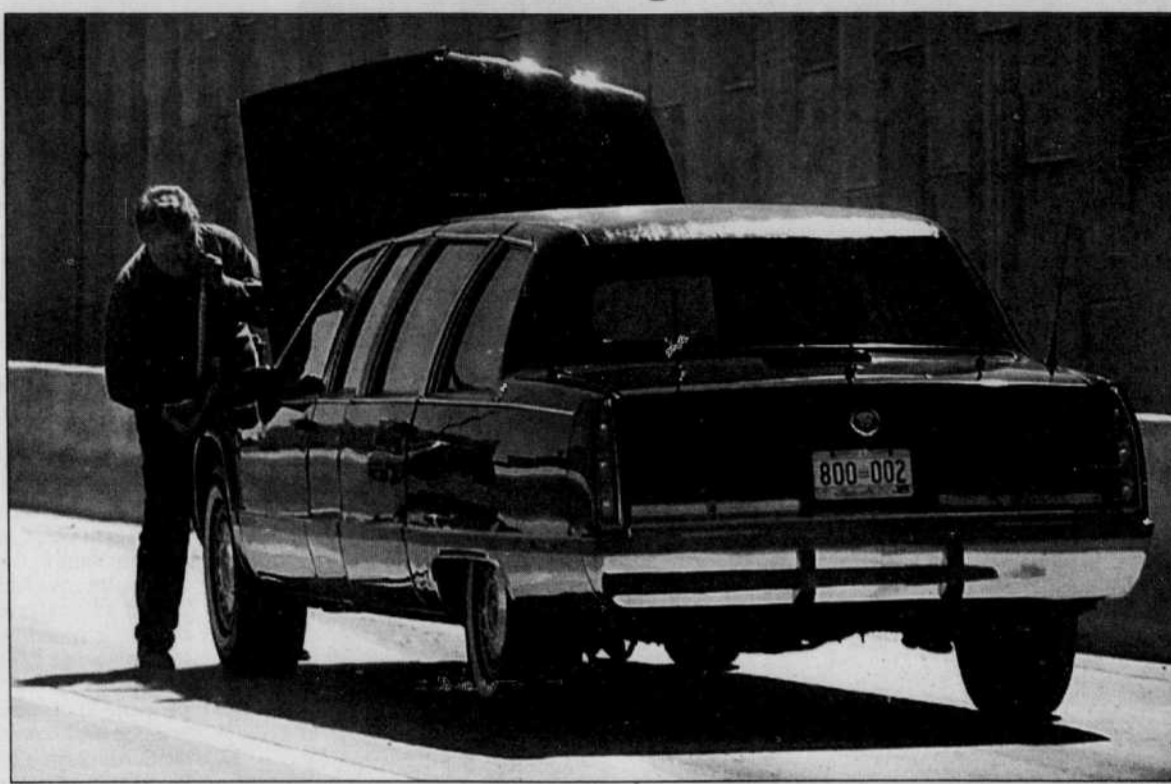
Feu vert prochain au clonage humain

Londres (AFP) — Le gouvernement britannique devrait donner son feu vert au clonage d'embryons humains à des fins de recherche médicale à la suite d'un rapport d'experts concluant que ses avantages potentiels pesaient davantage que certaines questions éthiques, révèle aujourd'hui le quotidien conservateur *The Daily Telegraph*. Selon un membre du groupe d'experts cité de façon anonyme par le journal, «les possibilités (du clonage) sont immenses». «Il pourrait nous permettre de recréer un muscle cardiaque ou de la moelle épinière, et cela ne représente pas une menace pour la société», ajoute l'expert, toujours cité par le *Daily Telegraph*.

Une question de culture

Moscou (PC) — Les critiques exprimées par l'astronaute Judith Lapierre, de Gatineau, à l'issue d'une expérience en isolement spatial de près de quatre mois, sont réduites à une mésestime d'ordre culturel par les autorités russes. Mme Lapierre, qui a participé à l'expérience en compagnie de plusieurs hommes membres d'une équipe internationale, a déclaré qu'un de ses collègues, de nationalité russe, a tenté à deux reprises de l'embrasser de force, la veille du jour de l'an. L'homme en question est aussi venu aux poings avec un camarade russe. Mme Lapierre, qui est âgée de 32 ans, a fait savoir depuis qu'elle était déçue et surprise par l'absence de réactions à ses critiques de la part de l'Institut de recherches biomédicales de Moscou, qui a organisé l'expérience. Mais l'Institut soutient qu'en se confiant aux médias, Mme Lapierre a manqué de responsabilité et de professionnalisme et qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions. Quant à l'accusation de harcèlement sexuel, elle peut être interprétée de plusieurs façons, estiment les responsables russes.

Clinton en panne



LA LIMOUSINE qui transportait Bill Clinton est tombée en panne hier, sur une autoroute de la région de Las Vegas, où le président américain participait à un cocktail-bénéfice au profit du Parti démocrate. Le président en fut quitte pour changer de véhicule.

ADQ

«Il faut que des garanties soient données pour redonner confiance à la communauté anglophone»

SUITE DE LA PAGE 1

semaine. Alléguant qu'il fallait franchir un pas de plus dans l'évolution de la démocratie pour attirer les anglophones et les allophones, la direction du parti a présenté des résolutions voulant que dorénavant, un vote des deux tiers des députés de l'Assemblée nationale soit nécessaire pour déroger à la Charte des droits et libertés de la personne, ou pour la modifier ainsi que pour modifier la Loi électorale du Québec ou pour modifier la Loi sur la consultation populaire. Trois propositions que les délégués adéquistes ont appuyées, non sans avoir exprimé de fortes réserves.

Mais une autre proposition, exigeant le vote des deux tiers de l'Assemblée nationale pour adopter la question devant être posée à un éventuel référendum, a soulevé plus d'objections qu'elle n'a recueilli d'appuis. Mario Dumont y voyait pourtant l'approche d'un parti responsable, un pont tendu vers les non-francophones. «Pour créer une coalition d'anglophones et d'allophones, il faut que des garanties soient données pour redonner confiance à la communauté anglophone.»

Ce fut le seul débat turbulent de la fin de semaine. Plusieurs des dissidents ont exprimé leur opinion sur le ton de l'irritation. Candidat de l'ADQ aux élections de 1998, Daniel Croze aurait trouvé inacceptable que le congrès approuve les prétentions de Stéphane Dion. «En démocratie, c'est 50 % plus un. Je n'ai pas envie que mon parti se transforme en PLC, le parti de Stéphane Dion et Jean Chrétien.»

Quand il est apparu évident que les délégués allaient faire un mauvais parti au litigeux texte, le professeur Guy Laforest s'est présenté au micro pour suggérer qu'il soit exclu des délibérations. Le parrain de la résolution a expliqué que le débat du parlement fédéral sur la clarté référendaire a fait que les militants des autres partis réagissent vivement quand on suggère de modifier la règle de 50 % plus un. Son chef, Mario Dumont, a maintenu que c'eût été un bon geste à effectuer pour ouvrir le parti aux Québécois de toutes origines mais qu'on ne pourra jamais reprocher aux militants de la base d'être trop prudents.

En vertu des dispositions actuellement en vigueur de la

Loi sur la consultation populaire, la règle de la majorité suffit pour adopter une question référendaire. Et si un vote des deux tiers avait été nécessaire, les référendums de 1980, 1992 et 1995 n'auraient jamais pu être tenus.

Pourquoi Mario Dumont se tourne-t-il aussi résolument vers les anglophones et les allophones? En conférence de presse, hier, il a expliqué que des milliers de non-francophones sont fatigués de voir que le Parti libéral du Québec tient leur vote pour acquis à chaque élection. Il croit que les nombreuses garanties que le congrès de la fin de semaine a inscrites au programme de son parti vont suffire à redonner confiance à la communauté anglophone, à la convaincre que l'ADQ constitue une solution de rechange, un parti pluraliste et voué au changement.

Mario Dumont faisait remarquer hier aux journalistes qu'il y a bien longtemps que son parti a commencé à courtiser les non-francophones. Aux élections de 1998, l'ADQ ne comptait pas moins de 14 candidats issus des communautés ethnoculturelles. Un récent sondage réalisé par la maison SOM démontrait que 10 % des non-francophones se proposaient de voter pour l'ADQ, ce qui est déjà mieux que le Parti québécois. Ce que Mario Dumont n'ose dire trop fort, c'est que si sa stratégie réussit pleinement et qu'il gruge sensiblement dans le vote non-francophone, la division des votes traditionnellement acquis au PLQ pourrait permettre au Parti québécois de conserver le pouvoir.

Pour l'instant, la proportion des non-francophones demeure marginale au sein de l'ADQ et leur présence ne s'est pas non plus fait sentir sur le parquet du congrès. Tout au plus trois délégués anglophones sont intervenus et avec civilité. Cette assemblée de quelque 500 délégués était surtout composée de jeunes, nettement plus jeunes que dans les instances du Parti québécois. Ils étaient aussi moins cravatés que les libéraux et davantage que les péquistes. Une délégation formée moitié-moitié de femmes, dont sept siègent au nouvel exécutif, le conseil de direction de 15 membres. C'est d'ailleurs une femme de 31 ans, une chimiste, Isabelle Marquis, qui a remporté la victoire sur un homme, Michel Martin, à la présidence du parti.

RUSSES

«Votre information n'est pas à jour»

SUITE DE LA PAGE 1

a notamment demandé à voir le centre de détention provisoire de PAP-1, où des tortures auraient été infligées aux prisonniers, selon un récent rapport d'Amnesty International.

Mary Robinson voulait «vérifier» par elle-même le teneur de ces témoignages, en parlant avec les détenus du camp PAP 1 situé dans une ancienne usine automobile. Faute sans doute d'avoir pu le «nettoyer» à temps, les autorités russes, en la personne du général Vakha Ibragimov, lui ont tout bonnement expliqué que ce camp n'existait plus depuis quatre ans. «Ce centre n'existe plus. Votre information n'est pas à jour. Il existait en 1996», a répondu sèchement le général Vakha Ibragimov.

Un vice-procureur de Grozny, interrogé par l'AFP, avait cependant affirmé dans un premier temps que la visite de PAP-1 figurait au programme de la délégation de l'ONU.

Après avoir évoqué «des exactions et des violences inacceptables du côté tchétchène» et celles commises «par des hommes en uniformes militaires russes et en uniformes des forces spéciales», Mary Robinson a sèchement insisté sur l'importance de «mener des enquêtes détaillées». En vain. Les Russes ont préféré lui montrer un anodin centre de détention provisoire à peu près vide. Après quoi, l'émission de l'ONU est allée sur un marché parler avec des habitants vivant encore dans les ruines de Grozny.

Moscou «élimine les terroristes», a ensuite lancé le général Ibragimov à Mme Robinson, qui lui a répondu en exprimant sa compassion pour les soldats russes tués et capturés en Tchétchénie: «Je sais qu'il y a des exactions et des violences inacceptables du côté tchétchène.»

«Mais j'ai aussi entendu parler de très sérieux problèmes de violations des droits de l'homme commises par des hommes en uniformes militaires russes, en uniformes des forces spéciales», a-t-elle poursuivi. «Il est très important de mener des enquêtes détaillées, afin que les responsables ne restent pas impunis.»

La Russie nie les accusations de violations massives des droits de l'homme en Tchétchénie, tout en reconnaissant ponctuellement quelques abus.

Mme Robinson, accueillie très fraîchement par les Russes en raison de ses déclarations passées sur les exactions commises en Tchétchénie, doit rentrer demain à Genève et rendre compte de son voyage à la commission des droits de l'homme de l'ONU.

Troisième visite

La tournée éclair de Mme Robinson dans les camps de réfugiés en Ingouchie et en Tchétchénie était la troisième visite faite en trois mois par des observateurs occidentaux pour enquêter sur les violations des droits de l'homme.

Dans le camp de réfugiés Spoutnik en Ingouchie, un Tchétchène qui a tout perdu a été décontenancé en voyant à la télévision le premier ministre britannique Tony Blair accueilli avec faste par Vladimir Poutine lors d'un spectacle de ballet à Saint-Petersbourg. Pour lui, l'Occident n'a pas l'intention d'affronter Moscou.

«Chacun sait que des gens sont en train d'être tués», a dit Rajib Biazagorou, ancien maçon de 40 ans. «L'Occident pourrait faire quelque chose s'il se décidait à faire pression sur la Russie. Mais ils veulent de bonnes relations, c'est la Realpolitik.»

Pendant, les réfugiés ont appris à saisir l'occasion, lorsque les équipes de télévision font leur apparition minutée pour couvrir une visite importante, pour faire connaître au monde leurs revendications.

Des enfants disposés en rang lèvent haut des banderoles, la foule chante un mot d'ordre qui veut dire «stop au génocide», tandis que des femmes hystériques cherchent à se faufiler à travers la haie de policiers massifs pour faire entendre leur voix.

L'ancienne présidente irlandaise, qui avait connu de près les souffrances des simples gens dans son pays déchiré par les tensions entre deux communautés, a été profondément émue par ce qu'elle a vu.

«J'ai été très affectée par l'évidente peine, les souffrances et les pressions exercées sur les familles rencontrées dans le camp et par ce qu'elles m'ont dit des événements déplorables qui les avaient conduits ici», a-t-elle dit.

Lors de rencontres privées, Mme Robinson a entendu des réfugiés expliquer pourquoi ils préféraient les conditions sordides du camp au retour chez eux, là où leurs amis et proches avaient été tués, d'où leur parviennent des récits de viols et de tortures dans les centres de détention.

Malika, une femme de 35 ans au visage émacié, serre contre elle un enfant de 18 mois. «Si sa visite change quelque chose, nous serons heureux, dit-elle. Nous voulons que le monde sache ce qui se passe ici.»

Son optimisme relatif n'est pas partagé par Ali Banoukaiev, un jeune en colère de 20 ans. «Tout cela ne pourra s'arrêter que lorsque les soldats russes quitteront la Tchétchénie et ils ne le feront qu'après une longue guerre», dit-il.

«À la violence, on ne peut répondre que par la violence», ajoute-t-il, les dents serrées. «S'ils tuaient toute votre famille, pourriez-vous vivre avec eux?»



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par l'imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de l'imprimerie Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'urgence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Groupe Québecor Inc., 999, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

EXPOS

SUITE DE LA PAGE 1

est très bon, c'est la raison pour laquelle je suis ici», a-t-il dit. C'est difficile, a-t-il admis, mais «rien de bon ne vient facilement».

Le marchand d'art a refusé de confirmer les informations voulant qu'il ne verserait pas les 75 millions prévus pour les Expos, mais seulement le tiers ou la moitié de cette somme. Le reste serait versé par d'autres hommes d'affaires américains encore inconnus.

«Je ne discute jamais de mes finances personnelles», a-t-il coupé. M. Loria a toutefois indiqué que deux de ses amis «pourraient vouloir participer» à la propriété des Expos.

Jusqu'à maintenant seule la radio francophone, en l'oc-

currence CKAC, a accepté de retransmettre les matchs des Expos. Jeffrey Loria n'a pas renoncé à conclure une entente avec CJAD, pour la radio anglophone. «Restez branché, il y aura des nouvelles à ce sujet», a-t-il indiqué.

Aujourd'hui, pour le match inaugural des Expos à Montréal, la météo prévoit une journée nuageuse et des averses dispersées, avec un maximum de neuf petits degrés seulement, ce qui est quand même au-dessus des moyennes saisonnières. Est-ce que les joueurs des Expos seraient à l'aise avec cette température dans leur nouveau stade sans toit du centre-ville? Tout à fait, a soutenu Jeffrey Loria, qui ne craint aucunement le printemps québécois. Il est déjà arrivé qu'on joue au baseball sous la neige à New York en avril, a-t-il ajouté.

VIE

telles sont les sociétés de l'âge de pierre».

L'homme serait-il nostalgique ou idéaliste, devant les sociétés autochtones qui ont précédé l'homme blanc? Il s'en défend.

Les autochtones, dit-il, qu'ils soient africains ou amérindiens, ne savaient pas que les colons blancs viendraient. Aucun d'entre eux ne nous remercie aujourd'hui de leur avoir imposé la civilisation blanche et occidentale. Bien sûr, reconnaît-il, les autochtones ont été conquis par la Bible, et eux [les autochtones] avaient les terres. Aujourd'hui, les Blancs ont les terres, et eux ont la Bible, souligne-t-il. Bel échange...

Des autochtones, donc, Dehoux admire cette société dénuée du désir de posséder la terre. Il cite un homme nommé Tatanga Mani, Amérindien Stoney, qui dit que les seuls vrais illettrés sont les peuples civilisés, «trop dépendants de la page imprimée», selon lui. «Vous feriez mieux, poursuit cet homme, de vous tourner vers le grand livre de la nature... Car enfin, soyons sérieux: vous pensez bien que si vous prenez vos livres et les étendez tous sous le soleil en laissant pendant quelque temps, la pluie, la neige, et les insectes accomplir leur œuvre, il n'en restera plus rien...»

Passée l'euphorie du début du 20^e siècle, celle de la découverte de l'aviation et de l'automobile, l'humanité du 21^e siècle est dépassée par la société de consommation. C'est donc un retour à la terre radical que Dehoux revendique. Une idée qui refait surface un peu partout, et notamment aux États-Unis dans les textes de John Zerzan, qui signait récemment *Le Futur primitif*.

Résistance pacifique

Ils sont d'ailleurs nombreux, les invités du Symfolium, à dénoncer le système actuel en encourageant le terrorisme burlesque et pacifique.

Au-delà des mots, il faut passer aux actes, lancent les entarteurs et leurs sympathisants. Ainsi font ceux qui bloquent l'autoroute de l'information, pour attirer l'attention, ainsi font les camionneurs, qui bloquent les autoroutes pour qu'on écoute leurs revendications. Dehoux et ses comparses suggèrent d'ailleurs d'introduire des allumettes coupées sur leur longueur dans les serrures des institutions «antipathiques», de manière à bloquer la circulation de biens et des personnes.

Pour Dehoux, rien n'est impossible, et les choses peuvent changer progressivement.

«Quel bonheur qu'un naufrage vécu en commun», dit d'ailleurs l'une des affiches qui forment l'Arche de folie, une exposition, présentée à la Maison de la culture Mont-Royal, qui pose la folie comme patrimoine humain au cours des âges, dans le cadre du Symfolium. On y découvre Diogène, qui se promenait avec une lanterne dans les rues d'Athènes en disant «je cherche un homme», Sébastien Brandt, spécialiste du droit civique et canonique, qui écrivit *La Nef des fous*, au 15^e siècle, et qui montait «lui-même à bord», ou Erasme, auteur de *L'Éloge de la folie*, qui affirmait que la folie portait le secret de la jouissance de la jeunesse.

Robert Dehoux donnera une conférence à midi, le 5 avril au Quai des brumes, dans le cadre des brunchs littéraires. Il témoignera au Procès du millénaire, qui opposera la folie et la raison, devant Jacques Languirand, devenu juge en chef pour l'occasion, au TNM, ce soir.